

**« Jeunesse urbaine,
fracture générationnelle
et réinvention du lien politique
en Afrique subsaharienne »**

**Un panorama des collectifs
et figures d'engagements citoyens**



Table des matières	
Introduction	3
1. Facteurs structurels et conjoncturels d'une décennie de révoltes	6
1.1. Un continent jeune et en mutation	6
1.2. Urbanité et émergence des classes moyennes	9
1.3. Fracture générationnelle et représentation politique des jeunes	11
2. Mouvements sociaux, mouvements citoyens et réinvention du lien politique	12
2.1. Mouvements sociaux et cycles générationnels	12
2.2. Profils et caractéristiques des mouvements et activistes	14
2.3. Nouvelles pratiques citoyennes et activisme de proximité	16
2.4. Défis et perspectives des mouvements citoyens	18
3. Entretiens avec les collectifs et figures d'engagements citoyens	19
Entretien avec Gilles Yabi (Wathi Think Tank citoyen)	19
Entretien avec Floribert Anzulini, coordonnateur du collectif FILIMBI	21
Entretien avec Fred Bauma	29
Entretien avec Alpha Diallo, président du Bureau exécutif de l'ABLOGUI	36
Entretien avec Ousmane Miphal Lankoande, secrétaire exécutif du Balai citoyen	43
Entretien avec Abdoulaye Diallo, mouvement SENS	47
Entretien avec Martial PA'NUCCI	50
Entretien avec N' Dongo Samba Sylla	56
Farida Nabourema, défenseure des droits humains, coordinatrice de la Ligue civique togolaise	59
Place des femmes dans le leadership des mouvements	61
Conclusions	64
Recommandations	65

Introduction

Au cours de cette décennie, la jeunesse¹ africaine est devenue un acteur collectif majeur des transformations sociopolitiques survenues sur le continent, souvent par ses engagements pacifiques en faveur de sociétés plus inclusives et plus démocratiques, au-delà du formalisme institutionnel.

À l'instar des mouvements dits du *Printemps arabe* (2010-2011) dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), l'Afrique subsaharienne a également été le théâtre d'une recrudescence de divers mouvements de contestation (du Sénégal au Burkina Faso, en passant par la République démocratique du Congo (RDC), menés par une frange de la jeunesse urbaine.

Ces jeunes, ouverts sur le monde et utilisant notamment les réseaux sociaux pour s'exprimer et nouer des alliances, réclament non seulement un accès aux opportunités et à de meilleures conditions socio-économiques, mais ils incarnent aussi et surtout de nouvelles façons de faire et de vivre la politique².

Bien qu'ils représentent la majorité démographique du continent, les jeunes demeurent en effet la catégorie la plus impactée par le chômage et restent insuffisamment intégrés dans les processus politiques et de développement économique³. Les difficultés d'accès à l'éducation et à l'emploi, le sentiment de marginalisation ainsi que la désaffection à l'égard des institutions et des gouvernants poussent certains à émigrer, voire à se radicaliser⁴.

Cependant, la grande majorité de la jeunesse du continent s'est plutôt engagée dans un processus d'institutionnalisation des revendications, qui a pris la forme de mouvements citoyens structurés, tels que « Y'en a marre » (YAM) au Sénégal, « Le Balai Citoyen » au Burkina Faso, ou encore « Filimbi » et « Lucha » en RDC. Leurs mobilisations non violentes ont significativement marqué les évolutions institutionnelles dans ces pays, en mettant notamment en échec les tentatives de prolongation inconstitutionnelle des mandats présidentiels ou la mise en œuvre de politiques impopulaires ; les mouvements citoyens ont contribué à élargir les espaces d'expression civiques, en dépit de l'adversité.

Plus fondamentalement, l'émergence des mouvements sociaux africains s'inscrit aussi dans une logique cyclique, de réponses aux chocs systémiques, dont l'une des séquences historiques notables coïncide avec les émeutes planétaires de la faim, entre 2008-2010, qui impliquaient déjà des franges de jeunes citadins⁵.

Selon le géographe Pierre Janin, cette crise planétaire aux dimensions multiples « *a servi de galop d'essai aux plus jeunes générations pour se faire connaître et entendre*⁶ ». Sur fond

1. La jeunesse est une catégorie aux contours variables selon les contextes africains. La notion de « jeunes » mobilisée dans cette recherche se réfère au critère objectif de l'âge défini par la Charte africaine de la jeunesse de 2006 et désigne les personnes âgées de 18 à 35 ans. Mais, il est également tenu compte du recours, dans certains milieux socioculturels, à la ligne de partage générationnel entre « aînés et cadets sociaux », qui consacre une asymétrie des statuts au-delà du seul critère de l'âge.

2. Claire Kupper et Michel Luntumbue (coord.), « Une jeunesse africaine en quête de changement », GRIP, avril 2017.

3. Ndongo Samba Sylla, « Une jeunesse laissée pour compte : Les 'cinq coléreuses' secouent le Sénégal », *Dakar Echo*, 31 mars 2021.

4. « Journey to Extremism in Africa: Drivers, Incentives and the Tipping Point for Recruitment », UNDP, 2017.

5. Pierre Janin, « [Les "émeutes de la faim" : une lecture \(géopolitique\) du changement \(social\)](#) », *Politique étrangère*, 2009/2, p. 251-263.

6. *Idem*, p. 261.

d'accroissement des inégalités et de déficit démocratique, les « *jeunes qui ont eu le sentiment d'être des générations sacrifiées et d'être mal représentées politiquement, se sont fortement mobilisés*⁷ ».

À cet égard, l'émergence des nouveaux mouvements citoyens africains au tournant des années 2000 peut également être analysée en termes de « fracture générationnelle », puisqu'elle a aussi pris la forme d'une lutte contre l'extension du nombre de mandats présidentiels consécutifs et contre la monopolisation du pouvoir par les générations nées avant ou autour des indépendances⁸. Mais, au-delà du label de mouvements pro-démocratie et du thème de l'alternance pointés par les médias, l'enjeu central des revendications des nouveaux mouvements citoyens reste la transformation de la gouvernance⁹. Il s'agit « *d'œuvrer à la mise en place de mécanismes d'une gestion publique au bénéfice de tous*¹⁰ ».

Cependant, des signaux et événements récents, notamment les mesures restrictives prises dans le contexte de la lutte contre la pandémie de la COVID 19 ou encore celles relatives aux politiques de lutte contre les extrémismes violents, ont révélé dans un certain nombre de pays, des risques de régressions autocratiques et de rétrécissement des espaces d'expression et de participation civique¹¹.

Toutefois, des mobilisations et contestations sociales répondant à ces événements confirment aussi la volonté des mouvements citoyens de continuer à agir en garants des acquis/avancées démocratiques. De même, une mise en réseau progressive des mouvements citoyens, à travers des initiatives telles que l'UPEC (Université populaire de l'engagement citoyen) ou la plateforme Afrikki¹², annonce l'ambition de consolider une culture civique critique à l'échelle continentale¹³.

« ***Jeunesse urbaine, fracture générationnelle et réinvention du lien politique en Afrique subsaharienne*** », « ***Urban youth, generational divide and reinventing the political connection in sub-Saharan Africa*** » est un projet de recherche financé par le *Knowledge Management Fund* (KMF), le fonds pour la recherche du ministère néerlandais des Affaires étrangères, administré par la [Knowledge Platform Security & Rule of Law](#) (KPSRL, Réseau d'experts sur la sécurité internationale et l'État de droit).

Cette recherche se penche sur l'évolution des mouvements citoyens en Afrique subsaharienne et leur adaptation à un contexte en mutation, marqué par la poussée de nouveaux autoritarismes. Elle interroge la capacité de ces mouvements à « repolitiser » les jeunes et à les mobiliser autour des objectifs de changement sociétal et d'innovation dans les pratiques civiques et politiques (à travers leur engagement en faveur d'une gouvernance inclusive et fondée sur l'équité).

Il s'agit d'analyser dans quelle mesure les pratiques innovantes de ces nouveaux mouvements citoyens peuvent contribuer à « réinventer le lien politique », à réduire le fossé générationnel ainsi que la marginalisation de la jeunesse africaine dans le domaine politique, pour assurer leur participation sociopolitique effective.

7. Pierre Janin, *op. cit.*, p. 260.

8. Joseph Olusegun Adebayo, « Gerontocracy in African politics. Youth and the Quest for Political Participation », *Journal of African Elections* (JAE), 2018.

9. Entretien en ligne avec Sylvain Saluseke, activiste de *Lucha*, janvier 2022.

10. *Idem*.

11. « [Le pouvoir du peuple sous attaque](#) », Un rapport basé sur les données du *CIVICUS Monitor*, 2021.

12. [Le réseau des activistes d'Afrique et de ses diasporas](#).

13. « [L'UNESCO soutient l'Université populaire de l'engagement citoyen \(UPEC\) et la jeunesse engagée panafricaine](#) », 16 décembre 2020.

Cette recherche complète par ailleurs une précédente étude du GRIP consacrée, en 2017, à la première phase d'émergence de ces mouvements et à leur rôle dans l'accompagnement des transitions politiques amorcées au cours de la décennie¹⁴. Si la première phase d'émergence des mouvements citoyens a pris une forme principalement protestataire, la seconde phase abordée ici repose sur l'hypothèse d'un cheminement des mouvements citoyens vers une posture de propositions pour une transformation globale de la société. La recherche s'appuie sur une dizaine d'entretiens menés entre mai 2021 et janvier 2022, avec des activistes, membres de collectifs citoyens originaires de six pays francophones (Burkina Faso, Congo-Brazzaville, RDC, Guinée Conakry, Sénégal, Togo), mais aussi d'analystes africains, observateurs privilégiés des dynamiques sociopolitiques qui traversent continent.

Le propos de cette synthèse se décline en trois parties. La première partie rappelle les facteurs structurels et contextuels qui sous-tendent l'émergence et la trajectoire des mouvements citoyens.

La seconde partie propose un bref panorama des collectifs citoyens et profils d'activistes individuels ; elle esquisse une typologie de caractéristiques communes, des thèmes de prédilection, stratégies d'action et les nouvelles dynamiques, notamment l'amorce d'une possible rupture d'avec l'apolitisme initial de certains mouvements et activistes.

La dernière partie reprend les moments significatifs des entretiens et les recommandations qui en découlent.



L'objectif principal du KPSRL est d'améliorer l'apprentissage et les connaissances, notamment des décideurs, en matière de politiques publiques et de programmes relatifs à l'amélioration de la sécurité humaine et au renforcement de l'État de droit.

Le fonds KMF soutient des événements, des idées de recherche, des projets pilotes et autres initiatives innovantes, qui contribuent à améliorer la qualité des connaissances et les politiques dans le domaine de la sécurité humaine et du renforcement de l'État de droit, en vue de leur adoption ultérieure, particulièrement dans les contextes touchés par les conflits et les crises.

14. « Une jeunesse africaine en quête de changement », GRIP, avril 2017.

1. Facteurs structurels et conjoncturels d'une décennie de révoltes



Manifestation du Collectif Filimbi à Kinshasa (septembre 2020) - Source : Filimbi

Avant le cycle des manifestations et des émeutes urbaines de 2008 et 2010, peu d'observateurs avaient su déceler les signes des mutations politiques et socioculturelles profondes en cours dans les sociétés africaines, notamment, ceux d'une prise de conscience civique aiguë des populations, « *qui se modernisent plus rapidement que les cultures politiques de leurs États [...] respectifs [et] cherchent à accéder aux pouvoirs et à maîtriser les ressources*¹⁵ ».

Dans nombre de pays, la population n'hésite plus à descendre dans les rues pour réclamer des emplois et de meilleurs salaires. Elle suit par ailleurs l'action de ses dirigeants de plus près, notamment au moyen des médias numériques¹⁶. Étudiants, artistes, diplômés sans emploi ou autoentrepreneurs du secteur informel, se mobilisent au sein de structures distinctes dans leur logique organisationnelle des organisations « classiques » de la société civile et des organisations socioprofessionnelles¹⁷.

1.1. Un continent jeune et en mutation

La poussée des nouveaux mouvements sociaux et mouvements citoyens en Afrique subsaharienne est avant tout corrélée au facteur démographique jeune, du fait de la surreprésentation de ces derniers dans la pyramide des âges ; elle est aussi liée à l'urbanité et, dans une certaine mesure, à l'appartenance des acteurs de ces mouvements aux nouvelles classes moyennes africaines émergentes¹⁸.

L'Afrique compte en effet la population la plus jeune du monde avec le taux de croissance le plus fort de la planète. Environ 60 % de la population africaine avait

15. L'État des villes africaines : Réinventer la transition urbaine, Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), 2014, p. 27.

16. [Perspectives économiques en Afrique](#), OCDE-BAD, 2014, p. 119.

17. Claire Kupper, Michel Luntumbue (coord.), « Une jeunesse africaine en quête de changement, *op. cit.*

18. « *Urbanité et gouvernance : mutation des villes et nouvelles formes de mobilisations politiques en Afrique équatoriale et centrale* », GRIP, 26 novembre 2015.

moins de 25 ans en 2020, et plus d'un tiers entre 15 et 34 ans ; plus particulièrement, les moins de 25 ans représentent 60 % de la population au Sénégal, 65 % au Burkina Faso et 66 % en RDC¹⁹. Selon les projections démographiques de l'ONU, cette population de jeunes Africains devrait passer de 447,1 millions en 2019, à 1,3 milliard de personnes en 2100²⁰. Par conséquent, près de la moitié des jeunes du monde soit 46,3 %, seront africains à cette échéance²¹.

Cette singularité démographique constitue à la fois un défi et une source d'opportunités pour le continent africain. Elle revêt des implications majeures tant pour l'activité économique et la prestation des services publics, que pour la stabilité des sociétés et des États africains²². Les jeunes constituent en effet un capital humain essentiel, comme le reconnaissent la Charte africaine de la jeunesse²³ et l'Agenda 2063 de l'Union africaine : les jeunes « *représentent le principal atout pour conduire la transformation politique, sociale, culturelle et économique sur le continent*²⁴ ». Le rôle joué par la jeunesse dans la vague des soulèvements pacifiques qui a balayé le continent depuis 2010 autour d'exigences de droits et de réformes de la gouvernance, en est une illustration.

Selon l'*Ibrahim Forum Report* (2019), la jeunesse africaine a bénéficié depuis 2008, « *d'une amélioration significative des normes en matière d'éducation et de santé, qui les place dans une position plus avantagée que les générations précédentes pour faire progresser le capital humain* »²⁵. Dans de nombreux cas, la jeune génération se révèle plus informée, mieux équipée et préparée que la génération des dirigeants actuels pour affronter les défis d'un monde en mutation rapide²⁶. Plus particulièrement, les améliorations dans le domaine des technologies de l'information (TI) et des infrastructures numériques permettent à un nombre croissant de jeunes Africains de grandir en utilisant la technologie²⁷. Ainsi, les jeunes Africains de la tranche d'âge des 15-24 ans sont 2,3 fois plus susceptibles d'utiliser Internet par rapport à la population africaine dans son ensemble, contre 1,3 fois en Europe²⁸. Selon l'*Ibrahim Forum Report*, cette connexion des jeunes Africains à l'échelle planétaire, « *augmente leurs attentes et les expose à différentes réalités, à de nouvelles opportunités et idées qui peuvent apporter innovation et motivation pour le changement*²⁹ ».

Toutefois, les sociétés africaines restent confrontées à de multiples « *circonstances socioéconomiques et politiques défavorables aux jeunes, et qui réduisent les choix et les opportunités qui s'offrent à eux*³⁰ ».

19. Données du CIA World Factbook, 2021.

20. Ibrahim Forum Report 2019, « Africa's youth jobs or migration: Demography, economic prospects and mobility », *Mo Ibrahim Foundation*, 2019.

21. *Idem*.

22. Landry Signé, « Africa youth leadership: Building local leaders to solve global challenges », *Brookings*, 27 mars 2019.

23. La Charte africaine de la jeunesse adoptée le 2 juillet 2006, vise à protéger les jeunes contre la discrimination et leur garantit la liberté de circulation, de parole, d'association, de religion, de propriété et autres droits humains, tout en s'engageant à promouvoir leur participation dans la société.

24. L'Agenda 2063 est un ensemble d'initiatives de l'Union africaine visant la transformation du continent dans différents domaines dont le développement économique, l'intégration politique, l'amélioration de la démocratie et de la justice, l'instauration de la sécurité et de la paix sur l'ensemble du continent africain, etc.

25. Ibrahim Forum Report 2019, *op. cit.*

26. Landry Signé, *op. cit.*, *idem*.

27. Ibrahim Forum Report 2019, *op. cit.*

28. *Idem*.

29. *Ibidem*.

30. « Une étude sur le rôle et les contributions des jeunes à la paix et à la sécurité en Afrique », *Union africaine*, juin 2020.

Le chômage reste le problème le plus important pour la jeunesse africaine : « *Le taux de chômage des jeunes est deux fois plus élevé que celui des adultes dans la plupart des pays africains, et 60 % des chômeurs africains sont des jeunes*³¹ ». En dépit de l'amélioration de l'accès à la scolarité des jeunes au cours de la décennie, l'insatisfaction de ces derniers par rapport à l'offre et à la qualité de l'enseignement s'accroît, en raison de la déconnexion entre le niveau d'éducation et les perspectives d'emploi.

Selon les données de l'enquête d'*Afrobarometer* la plus récente, publiée au début de l'année 2021, parmi les priorités que les gouvernants africains devraient prendre en considération³², la création d'emplois (51 %) et l'éducation (17 %) arrivent en tête chez les répondants âgés de 18 à 35 ans. Dans le même registre, l'*Ibrahim Forum Report* constate qu'environ 60 % des Africains, et en particulier les jeunes, estiment que « *leurs gouvernements font un très mauvais ou un assez mauvais travail* » en ce qui concerne la prise en charge des besoins des jeunes³³. Le sentiment d'exclusion³⁴ sociale et économique constitue l'un des facteurs majeurs de frustration et de mécontentement chez les jeunes au Burkina Faso, selon une enquête réalisée par l'Institut pour la gouvernance et le développement, ciblant les jeunes de Ouagadougou et de Bobo-Duïlasso³⁵. Les revendications de justice sociale ont été les détonateurs de l'émergence des principaux mouvements citoyens (Y'en a marre, Balai citoyen, etc.).

Par ailleurs, en dépit du potentiel qu'ils représentent pour le progrès économique et social de leurs sociétés, les jeunes Africains restent sous-représentés dans le champ de la gouvernance et sont exclus des processus décisionnels clés. À peine 14 % des élus, dans les Parlements du continent, ont moins de 40 ans, tandis que l'écart entre l'âge médian de la population africaine (19 ans) et celui de ses dirigeants (64) est d'environ 45 ans³⁶. Le constat est que les Assemblées nationales restent des institutions fermées à la participation des jeunes pour des raisons à la fois politiques, socio-culturelles et institutionnelles. Au Burkina Faso, *Le Balai citoyen* a plaidé pour l'adoption d'une loi en faveur d'un quota des jeunes (30 %) sur les listes électorales lors des élections législatives de 2020 dans le cadre d'un projet intitulé « Alliance Jeunes et Parlementaires » (voir *infra*, point 1.3).

31. « Youth Unemployment in Africa », *African Capacity Building Foundation*, 2017.

32. *Afrobarometer*, « Selon les Africains, leurs gouvernements négligent la jeunesse », 12 janvier 2021.

L'*Afrobarometer* est un projet et un réseau d'enquête et de recherche panafricain, indépendant et non partisan, qui réalise des sondages d'opinion à travers le continent africain sur les attitudes des citoyens envers la démocratie et la gouvernance, l'économie, la société civile et d'autres sujets.

33. *Ibrahim Forum Report*, 2019.

34. L'anthropologue Alcinda Honwana mobilise le concept de « *waithood* », pour caractériser la situation d'attente ou d'impasse sociale prolongée que vivent nombre de jeunes de par le monde, du fait de leur exclusion socio-économique et politique ainsi que de la diminution de perspectives d'avenir. La révolte contre cet état de fait est l'un des facteurs psychologiques de l'engagement dans les mouvements citoyens. Alcinda Honwana, « Youth, Waithood, and Protest Movements in Africa », *African Arguments*, 12 août 2013.

35. « Les facteurs d'implication des jeunes dans la violence au Burkina Faso », IGD-GRIP, janvier 2020.

36. *Idem*.

1.2. Urbanité et émergence des classes moyennes

De manière générale, les villes et agglomérations urbaines – qui concentrent les facteurs de production, les infrastructures et les services – ont toujours servi de levier au développement industriel et à la mobilité sociale, mais aussi de catalyseurs de changements socioculturels, à travers la diversification des savoirs, des sources d'information et des pratiques sociales qu'elles génèrent³⁷³⁸. Les zones urbaines représentent près de 80 % du produit intérieur brut de la planète³⁹ et un pourcentage équivalent de créations d'emplois. Nombre d'exemples empiriques, notamment la trajectoire des pays émergents, confirment une corrélation positive entre urbanisation et développement économique.

Le continent africain s'urbanise aussi rapidement. Selon les données de *World Urbanization Prospects* (2018), le taux d'urbanisation en Afrique subsaharienne est passé de 15 % en 1960 à 42 % en 2021. Selon l'[OCDE](#) (Dynamiques de l'urbanisation africaine 2020), d'ici 2050, l'Afrique devrait connaître le taux de croissance urbaine le plus rapide du monde. Cette croissance s'opère en grande partie dans les petites et moyennes agglomérations. En 2020, au Sénégal et en RDC, près de la moitié de la population est urbaine⁴⁰ (Sénégal 48,122 % – RDC 45,638 %). Aussi, à mesure que les populations africaines s'urbanisent, la ville s'est affirmée au cours de cette décennie comme le centre de gravité du débat politique africain et comme lieu de prédilection des revendications citoyennes en matière de gouvernance et de responsabilité des pouvoirs publics, particulièrement dans les pays en transition démocratique. Comme le souligne pertinemment l'anthropologue Benjamin Rubbers, « *la ville est bien liée à des revendications spécifiques, notamment les revendications citoyennes, salariales, etc. La notion de citoyenneté dérive de celle de cité, du droit à la ville, qui a une connotation particulière dans le contexte postcolonial⁴¹* ». Bien davantage, « *la ville favorise les comparaisons en termes de niveau de vie, d'accès aux services sociaux. Elle est elle-même un maillage de réseaux sociaux, qui peuvent servir de base de mobilisation ou de contagion. Elle implique enfin une plus grande proximité avec le pouvoir ; il est difficile de faire pression sur un pouvoir éloigné, qui effectue seulement des visites occasionnelles⁴²* ».

L'urbanisation africaine est par ailleurs considérée comme l'une des moins équitables des régions en développement. Comme le soulignait déjà au début de la décennie une analyse de la Banque africaine de développement (BAD) consacrée à l'avenir des villes africaines : « *Le phénomène d'urbanisation rapide exerce d'énormes pressions sur les services sociaux existants et d'autres services essentiels qui souffrent déjà du sous-équipement, de la surcharge et du*

37. « *Urbanité et gouvernance : mutation des villes et nouvelles formes de mobilisations politiques en Afrique équatoriale et centrale* », GRIP, 26 novembre 2015.

38. Le rayonnement économique des villes africaines, *OECD*, avril 2022 ; « *World Urbanization Prospects* », *Division de la population, Département des affaires économiques et sociales, Nations Unies*, 2019.

39. Développement urbain, Banque mondiale, 14 avril 2020.

40. Selon la définition de *Perspective Monde*, il s'agit de « *toutes les personnes domiciliées dans les villes et les villages d'au moins 1000 habitants, que ces villes et villages soient constitués ou non en municipalités* » ([Usherbrooke](#)). Pourcentage de la population résidant dans des agglomérations de plus d'un 1000 000 (2020), Sénégal 18,76 % ; Burkina Faso 13,301 % ; RDC 24,637.

41. « *Urbanité et gouvernance : mutation des villes et nouvelles formes de mobilisations politiques en Afrique équatoriale et centrale* », *op. cit.* La thématique du droit à la Ville popularisée par le géographe David Harvey, convient pertinemment aux nouvelles formes de contestations sociales urbaines, alliant les revendications d'un mieux-être en ville et d'une participation aux politiques de gestion urbaine. Le droit à la ville ne se réduit pas à un droit d'accès individuel aux ressources incarnées par la ville mais revoit à un droit plus collectif qu'individuel, d'exercer un pouvoir collectif sur les processus d'urbanisation. *Le Capitalisme contre le droit à la ville : Néolibéralisme, urbanisation, résistances*. Editions Amsterdam, 2011.

42. *Idem*.

délabrement»⁴³. Par conséquent, « bon nombre de villes en Afrique se caractérisent aujourd'hui par le manque d'infrastructures adéquates et les conditions de logement insalubres ; la faiblesse et l'inefficacité de structures administratives peu rentables ; l'appui institutionnel non viable ; et l'insuffisance de la fourniture des services publics, la distorsion et le manque d'équité dans les structures de consommation »⁴⁴.

Selon les données compilées d'une enquête menée par *Afrobarometer* dans 16 pays africains, portant entre autres sur la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, il ressort que la plupart des manifestations survenues sur le continent depuis la crise alimentaire et financière de 2008 et le « Printemps arabe » de 2011 étaient en partie liées à la piètre qualité des services de l'État⁴⁵. L'indigence des services publics et la faiblesse des revenus figurent parmi les premiers motifs de colère populaire. Cependant, la montée de tensions sociales et des vagues de protestations s'inscrit également dans un contexte global de régression démocratique progressive⁴⁶.

Dans son analyse de la nouvelle vague des mouvements sociaux africains – dont les mouvements citoyens sont l'expression –, la politologue Lisa Mueller⁴⁷ postule que ces mouvements sociaux sont la résultante d'une convergence entre l'expression de « griefs politiques », portés essentiellement par les classes moyennes et les « griefs matériels », portés par les couches sociales les plus pauvres.

La transition démographique, marquant le passage des pays africains d'un profil de peuplement majoritairement rural vers une population de plus en plus urbaine, s'accompagne en effet de l'émergence de classes moyennes, qui incarnent une diversité d'expressions sociales nouvelles. Elles se mobilisent autour d'exigences allant de l'amélioration de la gouvernance à l'opposition politique classique, de la contestation électorale à l'expression identitaire des nouvelles catégories sociales jeunes ou encore à la répartition équitable des richesses⁴⁸.

Les contours et la taille de cette classe moyenne africaine sont au cœur de débats entre spécialistes, qui définissent ce groupe social selon des critères variables, allant du revenu aux comportements et habitudes, niveau d'éducation et connectivité⁴⁹. Lisa Mueller définit pour sa part la classe moyenne comme une « couche d'Africains qui satisfont leurs besoins matériels de base avec des revenus provenant de sources extérieures à l'État⁵⁰ ». Cet élément d'indépendance par rapport à l'État est décisif pour caractériser cette classe moyenne libérée du système clientéliste de l'État et dont les membres sont davantage susceptibles de mener la contestation.

Par leur niveau de formation ou leurs occupations, nombre de leaders des mouvements citoyens entrent dans les critères définissant le profil de nouvelles classes moyennes

43. Villes de l'Afrique et durabilité, *Groupe de la Banque africaine de développement (BAD)*, mai 2013.

44. *Idem*.

45. Gouvernance politique et économique en Afrique, *BAD*, 2014.

46. The State of Democracy in Africa and the Middle East 2021: Resilient Democratic Aspirations and Opportunities for Consolidation, *IDEA*, 22 novembre 2021.

47. Lisa Mueller, « Political protest in contemporary Africa », *Cambridge University Press*, 2018.

48. « Urbanité et gouvernance : mutation des villes et nouvelles formes de mobilisations politiques en Afrique équatoriale et centrale », *op. cit.*

49. « L'horizon temporel comme critère de définition de la classe moyenne en Afrique », *Africa Retail News*, 10 janvier 2020. En 2011, la Banque africaine de développement (BAD) a suggéré que quelque 300 millions d'Africains (30 % de la population du continent) appartenaient à la classe moyenne (en se basant sur la référence de la consommation quotidienne entre 2 et 20 USD).

50. Lisa Mueller, « Political protest in contemporary Africa », p. 9.

(journalistes, ingénieurs, juristes, diplômés, artistes⁵¹). La conjonction des griefs politiques portés principalement par ces dernières, et des griefs matériels exprimés par les classes populaires, permet à Lisa Mueller de suggérer que les classes moyennes, de par leur formation, leurs habiletés communicationnelle et organisationnelle, sont prédisposés à jouer le rôle de « généraux » des mouvements sociaux africains, tandis que les couches sociales plus démunies font office de « fantassins »⁵². Ces dynamiques de contestation s'inscrivent dans un contexte de croissance économique non inclusive et d'exacerbation des inégalités.

1.3. Fracture générationnelle et représentation politique des jeunes

L'écart entre l'âge médian de la population africaine et celui de ses dirigeants (45 ans) est révélateur de l'existence d'une véritable fracture générationnelle dans l'accès aux prérogatives et aux opportunités sociopolitiques. Dans son analyse, « *Gerontocracy in African politics*⁵³ », le chercheur nigérian J. Olusegun rappelle cet écart significatif entre l'âge de plusieurs dirigeants africains, la moyenne d'âge du continent africain et le poids démographique des jeunes. Bien que l'analyse repose sur une enquête réalisée auprès d'étudiants de l'université de Cape Town, et que l'auteur relativise toute extrapolation de ses constats à l'ensemble du continent, il suggère toutefois que l'étude peut suggérer des pistes d'analyse pour comprendre les obstacles à participation des jeunes dans d'autres pays d'Afrique.

L'auteur avance diverses raisons pour expliquer les obstacles à la participation politique de la jeunesse, dont :

- le poids de la culture : dans certaines cultures africaines, un jeune ne peut jamais faire montre de plus de connaissances que ses aînés ; « les aînés ont toujours raison, quelles que soient les circonstances ». Ce « respect extrême » est partie intégrante des mœurs à travers le continent, et produit une culture du silence des jeunes qui a parfois conduit à un excès d'autoritarisme de la part des plus âgés. Selon J. Olusegun, cette barrière est consciemment ou inconsciemment transposée dans le domaine politique.
- Être élu à un poste politique en Afrique suppose un réseau de relations politiques construit sur plusieurs décennies et organisés selon les affinités communautaires ou religieuses. Le statut de la jeunesse s'étendant souvent jusqu'au milieu de la trentaine, et compte tenu des contraintes socio-économiques qu'ils connaissent, les jeunes n'ont pas le temps de construire de tels réseaux d'influence.

Selon le rapport « *Greater Inclusion of African Youth in Public Service and Governance* », la politique formelle reste aux mains des personnes âgées, principalement masculine, ayant un pouvoir et une influence dans la société⁵⁴.

Le coût économique des élections, les sommes nécessaires pour être candidat dans de nombreux pays du continent, excluent d'office les jeunes déjà impactés par le chômage

51 . Voir « Une jeunesse africaine en quête de changement », *op.cit.*

52 . Lisa Mueller, *op.cit.*, page 6.

53. « Gerontocracy in African Politics: Youth and the Quest for Political Participation », Joseph Olusegun Adebayo, 2018, vol. 17, n°1.

54. African Leadership Institute's Project /African Union Office of the Youth Envoy UA/AFLI, Ford Foundation, juillet 2020.

et surreprésentés dans les emplois précaires⁵⁵. Considérée parfois – et à tort – comme apathique politiquement, la jeunesse s’implique moins dans la politique électorale, mais davantage dans l’activisme politique⁵⁶. Aux barrières qui se posent à leur participation en politique, les jeunes répondent par un activisme politique non conventionnel et par des formes alternatives de participation politiques (manifestations, sit-in, marches, etc.) afin d’exprimer leurs préférences et leurs frustrations. Il ressort par ailleurs de l’étude menée par Joseph Olusegun Adebayo que les jeunes répondants de son enquête rejettent de manière unanime les sections jeunesse des partis politiques classiques, qui servent souvent de compensation aux jeunes sans pour autant les impliquer dans les processus de prise de décision du parti⁵⁷.

Comme le résume le rapport de l’Institut international pour la démocratie et l’assistance électorale (IDEA) sur la participation des jeunes aux processus politiques, plusieurs facteurs expliquent la désaffection des jeunes à l’égard des formes traditionnelles de participation politique. Selon rapport, ces facteurs sont : « *Le patrimonialisme, le cynisme à l’égard de la politique et des partis politiques, la méfiance envers les institutions et les processus électoraux, la sous-représentation au sein du gouvernement et des partis politiques, le favoritisme et le manque de ressources financières, les limites d’âge imposées par le code électoral et les différences intergénérationnelles, outre la corruption et l’utilisation de ressources financières illicites en politique*⁵⁸ »

2. Mouvements sociaux, mouvements citoyens et réinvention du lien politique

2.1. Mouvements sociaux et cycles générationnels

Selon Saïd Abbas Ahmed⁵⁹, directeur de *Thinking Africa*, la filiation des mouvements citoyens d’Afrique subsaharienne est à replacer dans un cycle de temps long, que le livre de Peter Anyang' N'yong'o, intitulé « *Afrique, la longue marche vers la démocratie : État autoritaire et résistances populaires : sept études* » publié en 1988, fait remonter aux mouvements antérieurs à ceux des demandes démocratiques du début des années 1990, souvent associés aux événements en Europe de l’Est et à la chute du mur de Berlin.

La filiation des mouvements sociaux en Afrique subsaharienne serait plutôt à inscrire dans la suite des dynamiques des luttes des syndicats des enseignants dans les années 1980, auxquelles succèdent, les demandes démocratiques au tournant des années 1990, puis le cycle des demandes pour des meilleures conditions de vie dans la séquence des années 2008-2010. Enfin vient la contagion du rejet des troisièmes mandats, dans la partie ouest du continent. « *Cela se cristallise avec la capacité des Sénégalais à refuser le troisième mandat d’Abdoulaye Wade, puis la mobilisation des Burkinabés qui ont réussi à renverser Blaise Compaoré après une longue lutte. En réalité, le renversement du régime au Burkina Faso s’enracine dans un terreau préparé par Norbert Zongo⁶⁰, Thomas Sankara, etc.* ». Les nouveaux mouvements citoyens d’Afrique subsaharienne ne sont pas de simples transpositions des mouvements dits du printemps arabe, survenus dans la région MENA. Smockey, artiste et figure de proue du Balai citoyen, rappelle le mot d’ordre des manifestations contre le pouvoir de Blaise Compaoré : « *Lorsque nous étions descendus dans les rues, nous*

55. « [La participation des jeunes aux processus politiques](#) », IDEA, 2018.

56. « Gerontocracy in African Politics: Youth and the Quest for Political Participation », *op. cit.*

57. *Idem.*

58. « [La participation des jeunes aux processus politiques](#) », IDEA, *op. cit.*, p. 9.

59. Entretien en ligne, août 2021.

60. « Ce jour-là : le 13 décembre 1998, Norbert Zongo est assassiné au Burkina », *Jeune Afrique*, 13 décembre 2021.

disions que les enfants de Sankara étaient arrivés, si tu as tué Sankara, tu ne peux rien contre ses enfant⁶¹. »

Selon Lisa Mueller, les nouveaux mouvements citoyens constituent une troisième vague de mouvements sociaux en Afrique subsaharienne⁶². La première vague remontant aux années 1950 et 1960 est celle qui a porté le mouvement de la décolonisation. La deuxième, au tournant des années 1990, est celle qui a promu la libéralisation politique et économique. Enfin la troisième vague, comme déjà souligné plus avant, est la résultante d'une conjonction de nouvelles demandes politiques et d'une protestation des classes populaires contre les inégalités sociales. Saïd Abbas et Lisa Mueller partagent un même diagnostic des facteurs internes à l'origine de l'émergence des mouvements citoyens en Afrique subsaharienne : l'aspiration à la participation politique de nouvelles catégories sociales urbaines et la mobilisation des classes populaires autour de griefs matériels pour faire avancer un agenda de réformes démocratiques⁶³.

Dans la première phase de leur trajectoire les nouveaux mouvements citoyens ont réussi à empêcher des changements inconstitutionnels⁶⁴ et contribué à renverser des régimes autoritaires⁶⁵. Il est cependant apparu, dans le sillage de ces bouleversements, que la transformation radicale des systèmes politiques et des États, nécessite plus qu'un simple changement de chef d'État ou de régime⁶⁶. D'autant plus que le contexte qui a suivi les alternances survenues au Sénégal, au Burkina Faso, en RDC ou en Guinée, semble s'accompagner dans une certaine mesure, de risques de régression autoritaire ou de restauration d'un statu quo au bénéfice de la même classe politique traditionnelle et de ses pratiques antérieures⁶⁷.

En effet, bien qu'un rapport d'*Afrobarometer* de 2019 sur l'état de la démocratie confirme l'attachement de la grande majorité des Africains aux principes démocratiques et leur rejet des alternatives autoritaires⁶⁸, de nombreux signaux indiquent également une dégradation de la qualité de la gouvernance dans un grand nombre de pays ainsi qu'une tendance au rétrécissement de l'espace civique, notamment dans le contexte particulier de la pandémie de COVID⁶⁹. En 2020, [l'indice de gouvernance africaine de la Fondation Mo Ibrahim](#) a relevé la première baisse de la gouvernance moyenne du continent depuis la création de l'indice en 2007. L'indice [Freedom House](#) constate également une diminution de la liberté dans 22 États africains en 2020.

Presque tous les pays du continent (48 sur 54) ont imposé des mesures de lutte contre la propagation du virus qui impliquaient une limitation de la liberté d'association et de réunion. Certains pays ont visiblement utilisé ces mesures d'exception dans une finalité

61. Cité par Saïd Abbas, entretien en ligne, août 2021.

62. Lisa Mueller, *op. cit.*

63. Cité par Saïd Abbas, entretien en ligne, août 2021.

64. Cette phase couvre la période qui va de l'année 2011, année de la création de *Y'en a marre* au Sénégal, à la séquence de transition en RDC, survenue en 2019. Les échecs des changements inconstitutionnels interviennent respectivement au Sénégal en 2012, au Burkina Faso en 2013, et dans une certaine mesure en RDC en 2015. Voir « Une Jeunesse africaine en quête de changement », *op. cit.*

65. Au Burkina Faso, une coalition large de forces sociales mobilisées autour du Balai citoyen avait entraîné la chute du président Compaoré en octobre 2014, avant de faire échec à un coup d'État militaire en septembre 2015. Une coalition similaire a permis à la jeunesse soudanaise de précipiter la chute du général Al Bashir en avril 2019. Pour le cas spécifique du Soudan voir le rapport *IDEA*, « Taking Stock of Regional Democratic Trends in Africa and the Middle East Before and During the COVID-19 Pandemic », *Special Brief*, janvier 2021, p. 8.

66. Alcinda Honwana, « Youth, Waithood, and Protest Movements in Africa », *African Arguments*, 12 août 2013.

67. E. Gyimah-Boadi, « Le recul démocratique en Afrique de l'Ouest : caractéristiques, causes et solutions », *Kofi Annan Foundation*, décembre 2021.

68. Robert Mattes, « Democracy in Africa: Demand, supply, and the 'dissatisfied democrat' », *Afrobarometer Policy Paper* n° 54, février 2019.

69. Rapport *IDEA*, « Taking Stock of Regional Democratic Trends in Africa and the Middle East Before and During the COVID-19 Pandemic », *op. cit.*

davantage politique. C'est notamment le cas de la Guinée, qui connaissait des manifestations depuis le début de 2019, contre la réforme constitutionnelle permettant au président Alpha Condé de briguer un troisième mandat, lors des élections de mars 2020 ; les mesures restreignant la liberté de réunion ont été l'occasion de faire dissuader les manifestations anticipées⁷⁰. Selon Amnesty International, la répression des manifestations avait causé la mort d'au-moins 50 personnes entre octobre 2019 et juillet 2020⁷¹.

Aussi, le double défi de la phase de transition ouverte par le succès des nouveaux mouvements citoyens, est celui de la définition d'un nouvel ordre politique, d'une part, et aussi de la redéfinition du rôle des mouvements citoyens qui revient à ces mouvements dans la cristallisation de nouvelles pratiques de la gouvernance, au-delà de la seule stratégie de convocation des manifestations de rue et de dénonciation des dysfonctionnements institutionnels immédiats.

2.2. Profils et caractéristiques des mouvements et activistes

Les mouvements citoyens tels que *Le Balai citoyen*, *YAM*, *LUCHA* ou *FILIMBI* sont répertoriés en tant qu'associations au même titre que de nombreuses associations actives dans les différents pays sur le continent. Cependant, ces mouvements s'en distinguent tant par la forme, en termes de structuration et de modes d'action, que par le contenu et les objectifs poursuivis. Il semble pertinent de refaire un point sur les mouvements et d'identifier ce qui fait la différence avec les associations de développement, à caractère social ou thématique dont les pays foisonnent. À l'époque où ils ont émergé, on a pu penser qu'ils allaient finalement se fondre dans la masse des organisations de la société civile (OSC) ou ONG. Ils ont gardé leur spécificité et ont un socle de points communs.

On distingue ainsi des collectifs et des trajectoires plus individuelles. Les Collectifs citoyens sont engagés dans des actions concrètes de terrain (structuration de l'expression citoyenne, initiatives d'économie circulaire, initiatives visant à impacter la gouvernance locale et à consolider l'ancrage d'une démocratie participative, etc.), des plateformes en ligne dédiées à la veille citoyenne sur l'action publique, des militant.e.s et cyberactivistes individuel.le.s, agissant sur des problématiques les plus variées, comme les questions de gouvernance, l'égalité de genres, l'environnement.



70. E. Gyimah-Boadi, « Le recul démocratique en Afrique de l'Ouest : caractéristiques, causes et solutions », *op. cit.*

71. Guinée, au moins 50 personnes tuées en toute impunité dans des manifestations, *Amnesty International*, 1^{er} octobre 2020.

Collectifs

En premier lieu, ils se définissent comme des collectifs citoyens et non comme associations. Le « collectif » renvoie à la dimension inclusive et d'ouverture : ils réunissent aussi bien des citoyens (des jeunes en particulier) que des organisations de différentes natures et sont ouverts à toutes les couches socio-professionnelles de la population. Ces mouvements ne s'identifient pas à la société civile classique, ils se veulent laïques et non partisans (les membres ne peuvent appartenir à un parti), en rupture avec les nombreuses associations d'obédience religieuse ou politique, et se distinguent donc des syndicats. Ces mouvements ont su maintenir une neutralité politique vis-à-vis des partis politiques.

Néanmoins, afin « d'aller au-delà de la veille » certaines personnalités ont fait le choix de créer un nouveau parti comme le parti *SENS* (Servir et non se servir) au Burkina Faso créé en août 2020 par l'avocat Maître Guy Hervé Kam, ancien porte-parole du Balai citoyen⁷². En opérant ce choix, il perd sa qualité de membre du Balai Citoyen. Cet engagement politique semble être une manière de concrétiser le changement attendu et de convaincre par l'exemple, en commençant par les municipalités, c'est-à-dire là où ils peuvent faire la différence. Ces collectifs ont aussi la particularité de faire une place aux artistes. Ceux-ci ont eu un rôle parfois déterminant à jouer dans la genèse de ces mouvements, mais aussi dans l'attractivité exercée sur les couches sociales jeunes, dont ils mobilisent les modes communicationnels de prédilection.

La constitution de petites cellules de base (les *Esprits* de YAM, les clubs *Cibals* chez Balai citoyen, les *Sinzi* chez *FILIMBI*) d'une dizaine de personnes régies par une Charte et qui agissent comme des sentinelles réparties sur le territoire, est une autre particularité de ces mouvements⁷³. Mais surtout ils partagent une même vision, dont la transformation et le changement de la société, la promotion de la participation citoyenne et la volonté de faire de la politique autrement. Enfin, ils prônent la non-violence et ont un terreau idéologique commun qui s'inspire des mêmes figures tutélaires africaines (Thomas Sankara, Amilcar Cabral, Patrice Lumumba, ...), une manière de s'inscrire dans une perspective panafricaine.

Et pour s'exprimer, mobiliser, contester et réseauter, ils ont eu recours à une parole imagée et des slogans diffusés largement sur les réseaux sociaux (*Y en a marre* comptait 179 820 abonnés en novembre 2021 contre 18 000 en novembre 2016).

Boureïma Ouédraogo les a dénommés « intellectuels oraux » afin de les distinguer des « premières générations d'intellectuels qui s'adressaient à une minorité par l'écrit »⁷⁴. L'offensive par la communication (slogans, tweets, etc.), moyen de mobilisation privilégié dans les moments critiques, s'est petit à petit transformée en publication de communiqués, débats et interviews rediffusés sur les réseaux sociaux. *Le Balai citoyen* a émis divers communiqués en novembre 2021 pour dénoncer les coupures d'Internet ou fustiger la politique sécuritaire du président Roch Marc Christian Kaboré, dans un contexte de multiplication d'attaques terroristes ciblant les forces de l'ordre ou les civils dans les régions du Nord du pays.

Le mouvement *Y en a marre*, qui était aux avant-postes du combat contre le troisième mandat d'Abdoulaye Wade en 2011-2012, a lancé en octobre 2022 une campagne préventive contre une éventuelle candidature du président Macky Sall sous le thème « *Buko sax jém* » (ne tente même pas). Depuis sa réélection en 2019, des signaux indiquent que le président pourrait être tenté par une nouvelle candidature en 2024.

72. Voir l'entretien Abdoulaye Diallo, page 80.

73. Voir « Une jeunesse africaine en quête de changement », *op. cit.*.

74. *Idem*, p. 55.

Cette question du troisième mandat risque d'être un catalyseur de tensions, à l'instar de l'épisode de protestations populaires de mars 2021 survenues à la suite de l'arrestation le 3 mars 2021 du député Ousmane Sonko, figure emblématique de l'opposition⁷⁵.

Simultanément à émergence de ces collectifs, **des plateformes Internet se sont créées afin de mener une veille citoyenne sur l'action publique**. L'ABLOGUI⁷⁶, l'association des blogueurs de Guinée créée en 2011, a par exemple mené une surveillance citoyenne des élections en 2015. D'autres plateformes citoyennes de suivi et d'évaluation des promesses gouvernementales permettent aussi de surveiller le degré de réalisation des engagements d'un gouvernement tout au long de son mandat. En Guinée, la plateforme *Labidi* énumère sur son site les promesses du président Alpha Condé dans les différents domaines durant ses deux derniers mandats, et évalue le degré de réalisation pour chacune d'entre elles. Au Burkina Faso, le *Présimètre* réalise un travail de veille semblable pour évaluer l'action du chef de l'État : un camembert permet de visualiser l'avancée de chaque engagement pris par le gouvernement. D'autres sites de contrôle citoyen ont des durées de vie plus courtes comme le *Mackymètre.com*, créé en janvier 2013 au Sénégal, ou le *Talonmètre* au Bénin, la *Fatshimetrie* lancée en RDC est la dernière-née de ce type d'outils de veille.

D'autres initiatives Civic tech⁷⁷

Les AfricTivistes⁷⁸, « le réseau de jeunes le plus influent en Afrique francophone, en tant que force de contestation (politiques publiques et de gouvernance) », créé en 2015, fédère les blogueurs et web-activistes du continent pour défendre et promouvoir les valeurs démocratiques, les droits humains et la bonne gouvernance à travers le numérique. Basée à Dakar, l'organisation panafricaine s'appuie sur un réseau de volontaires dans les différents pays. Actifs pendant la pandémie, les AfricTivistes ont participé à la mise en place d'un consortium de *fact-checking*.

Aux côtés de ces collectifs militant pour une gouvernance démocratique, il existe des **trajectoires plus individuelles**, représentées par des blogueurs, des artistes, des journalistes.

2.3. Nouvelles pratiques citoyennes et activisme de proximité

Dans le sillage des nouveaux mouvements citoyens, l'activisme politique de proximité, au niveau local, tend à s'amplifier. Les Collectifs s'impliquent dans les questions touchant au plus près au vécu des communautés à la base, tels que l'assainissement du milieu de vie, l'accès aux services base. Ils développent diverses initiatives visant à impacter la gouvernance locale et à consolider l'ancrage d'une démocratie participative, notamment en s'impliquant dans la mobilisation des électeurs, encouragent les femmes et les jeunes à devenir des acteurs politiques actifs. Comme le note Denise Safiatou Sow, « le combat actuel concerne aussi la défense de la démocratie. Les droits des citoyens sont bafoués (avec les entraves à la liberté de manifester), on observe un recul de la démocratie au cours de ces 4 à 5 dernières années. Ce recul démocratique ne nous touche pas seulement nous, mais aussi l'opposition politique et tous ceux qui se mettent en travers du chemin du gouvernement. Même la justice n'est plus indépendante et se trouve instrumentalisée au service du pouvoir en place⁷⁹ ».

75. Voir entretien avec N'Dongo Sylla, page 89.

76. Voir l'entretien avec Alpha Diallo, *Idem*.

77. Voir « Les civic tech en Afrique : citoyens et technologies pour dynamiser la démocratie », Synthèse, décembre 2018, Bénin – Kenya – Sénégal – Tunisie, *CFI développement média*.

78. Rapport annuel d'activités, 2019-2020.

79. Entretien avec Denise Safiatou Sow, membre fondatrice de *Y en a marre*, décembre 2021.

Face aux atteintes aux espaces civiques, les mouvements citoyens tendent à rester les relais pour les catégories sociales qui n'en ont pas auprès de la classe politique traditionnelle. En 2018, YAM a créé la TLC, la Télé citoyenne, une web TV, qui se définit comme un média alternatif, à vocation panafricaine, conçue par et pour les citoyens. Elle revendique une démarche participative, est un journalisme citoyen, qui donne la possibilité aux citoyens de contribuer directement au contenu éditorial en envoyant leurs vidéos et reportages, rendant compte des situations concrètes vécues par la population. Son programme JRC (Jeunes Reporters Citoyens) porte sur la



Formation de jeunes reporters citoyens (YAM)

capacitation de jeunes dans la production et la publication de contenus audiovisuels ou d'articles traitant de la citoyenneté, de l'environnement, de la gouvernance, du développement⁸⁰. La chaîne se pose en alternative à la surreprésentation des grands médias, publics ou privés. Dans le cadre des élections, TLC a conçu un programme destiné à offrir un cadre d'échange entre les candidats et les populations.

Le projet *Sunu gox*, « notre localité », est un autre projet emblématique du Collectif YAM. Il correspond à une aspiration ancienne du mouvement citoyen et à son engagement en faveur d'une amélioration de l'accès des populations aux services de base, ainsi qu'à une meilleure intégration des banlieues de la ville de Dakar. Le projet s'inscrit dans la continuité des initiatives citoyennes engagées par le mouvement à travers la structuration des « Esprits », qui assurent le relais entre les acteurs en charge de l'assainissement des quartiers, les organisations de base, les autorités locales et les habitants. Outre la promotion de la solidarité, la responsabilisation des habitants sur les enjeux environnementaux, ce projet développé sur deux années visait au renforcement de la citoyenneté dans ces zones oubliées des pouvoirs publics⁸¹.

Au Burkina Faso, c'est autour du projet « Alliance Jeunes et Parlementaires » que *Le Balai citoyen* tente de résorber la question de la participation des jeunes aux processus électoraux et politiques, en leur donnant la possibilité d'acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice de leur citoyenneté. Ce projet développé sur deux années, en partenariat avec l'ONG Oxfam visait à renforcer les capacités d'influence de plus de 200 jeunes participants⁸². L'instauration d'un « quota jeunes » sur les listes électorales nationales pour les élections législatives, et le recrutement d'une cohorte pilote de

80. Entretien avec Denise Safiatou Sow, décembre 2021.

81. Idem.

82. Entretien avec Ousmane Lonkonade.

jeunes assistants parlementaires à l'Assemblée nationale, ont été proposés comme modalité de renforcement de la représentativité de la jeunesse au sein de l'hémicycle. Les retombées de ces projets pilotes seront à évaluer dans la durée.

2.4. Défis et perspectives des mouvements citoyens

La traduction de leurs griefs politiques en contenu programmatique est considérée comme l'un des défis majeurs des mouvements citoyens. Les restaurations autoritaires dans certains pays ont été analysées par certains observateurs comme la résultante de cette absence de définition d'un modèle de gouvernance alternative par ces nouveaux acteurs des mouvements citoyens. La résurgence de coups de force dans plusieurs pays (Mali, Guinée, Burkina Faso) dans un contexte de fragilisation relative des institutions démocratiques s'est imposé comme un nouveau signal d'alarme.

Pour Micheline Mwindike, activiste de *LUCHA*, un fait marquant de la traversée de la décennie, mais aussi un témoignage du succès des mouvements citoyens, c'est « *le fait d'exister après ces dix années de lutte, dans un contexte hostile à notre présence*⁸³ ». Les raisons qui ont contribué à l'émergence des mouvements citoyens n'ont pas disparu, notamment, les violences contre les civils, les viols et violences basées sur le genre, l'insécurité et les groupes armés, dans le cas de l'Est du Congo. Les rapports entre les mouvements citoyens et les autorités en RDC se sont relativement pacifiés, mais les risques pour les militants n'ont pas disparu, surtout à l'approche des cycles électoraux. Par ailleurs, certains entrepreneurs locaux de la violence – qui sont les bénéficiaires de l'économie de guerre et de prédation des ressources dans l'Est du pays –, restent les principaux commanditaires des menaces et violences contre les militants qui dénoncent les malversations et les injustices sociales, ainsi que l'exploitation illégale des ressources⁸⁴.

La construction progressive d'un socle commun des mouvements à l'échelle du continent avec la création du réseau [Afrikki](#)⁸⁵, le réseau des activistes d'Afrique et de ses diasporas, ou la mise en place de l'Université populaire de l'engagement citoyen (UPEC) offrent aussi les perspectives d'un renouvellement des propositions et des pratiques de mouvements citoyens.

La thématique du « dividende démocratique », ainsi que celle du renouveau du municipalisme préconisés par les acteurs issus des mouvements citoyens, constituent des nouveaux champs de réflexion stimulants⁸⁶. Le thème de la gouvernance ouverte au niveau local, c'est-à-dire de la municipalité comme espace pour un nouveau type de politique, (défendu par le mouvement *SENS* au Burkina Faso), traduit la volonté d'une partie des acteurs issus des mouvements citoyens de se poser en incubateurs, pépinières pour générer une nouvelle classe politique. La nouvelle dynamique associative d'alliances de forces sociales sans adhésion partisane pourrait aussi constituer une réponse à la désaffection des jeunes à l'égard des structures politiques traditionnelles⁸⁷. L'un des défis ultimes des mouvements citoyens reste celui de leur capacité à se construire un modèle économique fondée sur l'autonomie, l'indépendance à l'égard des bailleurs extérieurs. Il s'agit de préserver leur spécificité tout en évitant l'écueil et le tournant bureaucratique de nombres d'organisations de la société civile.

83. Intervention au séminaire en ligne, Wathi-GRIP, 27 avril 2022.

84. Intervention de Floribert Anzulini, au séminaire en ligne Wathi-Grip, 27 avril 2022.

85. Son objectif est de fédérer la pensée et l'action des mouvements sociaux d'Afrique et de ses diasporas autour d'un agenda panafricain commun. Une initiative similaire existe du côté anglophone, il s'agit de la plate-forme YADA « Young African Defenders in Action ». Cependant les objectifs de Yada sont orientés vers la mise en réseau et l'appui aux jeunes activistes des droits humains sur le continent et dans les diasporas africaines, en vue de renforcer le respect de la dignité humaine en Afrique.

86. Voir l'entretien avec Floribert Anzulini, page 22.

87. *Idem*.

3. Entretiens avec les collectifs et figures d'engagements citoyens

Entretien avec Gilles Yabi88 (Wathi Think Tank citoyen)

Trajectoire et évolution des mouvements citoyens



À propos de la trajectoire et de l'évolution des mouvements citoyens, il convient de souligner que leur émergence est intervenue à des moments politiques particuliers, où les mobilisations se sont cristallisées, notamment celles qui avaient pour but d'empêcher un président qui souhaitait se représenter pour un nouveau mandat en dépit de la Constitution. La difficulté pour ces différents mouvements a été, tout au long du parcours, de choisir le mode d'action opportun en fonction du moment et de la réceptivité de l'opinion publique. Comment s'adapter à l'évolution du contexte ? Fallait-il continuer la mobilisation ou dissoudre l'organisation une fois l'objectif atteint ? Cette question avait toute sa pertinence. L'une des possibilités était qu'un autre mouvement, une autre organisation puisse émerger en fonction d'un autre objectif à atteindre. Dans le contexte du Sénégal, les activistes se sont trouvés face à ces interrogations et à différentes options. Passée la phase de la transition, fallait-il rejoindre un mouvement politique ou rester dans une posture de veille et de vigilance citoyenne ? La difficulté est alors de conserver l'unité des mouvements. Au Burkina Faso, Guy-Hervé Kam, issu du Balai citoyen, a créé avec d'autres activistes le mouvement politique *Sens*⁸⁹. Ceci illustre bien l'importance du moment politique. Les animateurs des mouvements sont des éléments clefs dans le devenir des mouvements, beaucoup se joue à leur niveau.

L'une des clés du succès des mouvements citoyens est l'alliance avec différents acteurs. Pour que ces mouvements prospèrent, la conjonction de différents profils a été importante : musiciens et artistes, intellectuels, journalistes etc., contribuent à leur façon à produire cette offre politique singulière.

Toutefois, dès que le succès a été au rendez-vous, les mouvements ont reçu des offres de soutien, qui les ont incités *de facto* à mieux s'organiser pour répondre aux exigences souvent contraignantes de certains bailleurs. Le risque existe alors d'une forme de « normalisation » de l'organisation sur le modèle des associations de la société civile classique, ce qui n'est pas sans créer des tensions.

88. Entretien réalisé en juillet 2021.

89. Voir l'entretien avec Abdoulaye Diallo, page 80.

Clivage urbanité/ruralité



Action de sensibilisation de YAM pour l'inscription des jeunes sur les listes électorales, mars 2022. Source YAM

Si l'ancrage des mouvements citoyens est principalement urbain, dans des pays qui comptent encore une frange importante de la population en milieu rural, il convient de souligner que ces mouvements opèrent aussi en dehors des centres urbains. « *On ne peut pas dire que ces mouvements représentent uniquement des élites urbaines, beaucoup d'activités ont également lieu dans les espaces périurbains pauvres. Ces actions visent tous les jeunes. Il ne faut pas oublier le rôle de jonction avec les milieux populaires que jouent les artistes au sein des mouvements citoyens.* »

Thématiques récurrentes portées par les mouvements

Les mouvements citoyens se mobilisent sur des sujets très politiques, en lien avec l'amélioration de la gouvernance, et en particulier aux moments où les gens sont les plus réceptifs aux messages et actions de mobilisation. Les mouvements ont démontré leurs capacités de mobilisation lors de moments politiques forts, mais il reste difficile de déterminer dans quelle mesure ils sont des forces de changement substantiel ou

s'ils peuvent agir sur des pratiques politiques. La classe dirigeante a néanmoins bien conscience qu'elle est sous surveillance et qu'elle doit prendre la jeunesse en compte. En ce qui concerne thématique panafricaniste adoptée par les mouvements, l'UPEC (Université populaire de l'engagement citoyen⁹⁰) concrétise cette vision par la mise en relation des différentes organisations du continent. Il reste encore à évaluer les retombées concrètes en matière de gouvernance et de leviers de changement. La complémentarité entre les mouvements citoyens et leurs modalités d'action est utile. Certaines initiatives comme la plateforme Lahidi en Guinée ou le Présimètre au Burkina Faso, évaluent la réalisation des promesses électorales des gouvernements. Néanmoins, quid de la suite, peuvent-elles aller plus loin qu'une veille citoyenne ?

Diverses initiatives sont prises par les jeunes membres des mouvements citoyens dans les domaines de l'environnement et de l'assainissement, notamment. Des projets existent aussi dans le domaine de la gouvernance locale, mais sont moins connus et moins relayés par les médias que les moments politiques où les mouvements citoyens agissent. Au Sénégal, Y'en a marre (YAM) a essuyé des critiques quant au risque de dépendance de ses nouvelles activités aux financements des ONG et acteurs de la coopération au développement. Sa relative perte de visibilité médiatique a été interprétée comme une perte d'influence, mais il est difficile pour le Collectif d'être aussi visible que dans les moments politiques de plus grande intensité.

90. La première édition de cette rencontre, tenue du 23 au 28 juillet 2018 à Dakar, a jeté les bases d'un réseau panafricain de l'engagement citoyen.

Toutefois, dans la mesure où les oppositions politiques traditionnelles restent relativement faibles, les mouvements citoyens sont encore les principaux émetteurs de signaux pour les dirigeants.

La faible présence des femmes dans le leadership des mouvements citoyens est un fait remarqué. Les mouvements sont dans l'ensemble plutôt dominés par de jeunes hommes, malgré qu'ils se définissent comme des mouvements progressistes. Cela explique peut-être la tendance des femmes activistes à mener des actions plus individuelles (voir la trajectoire des cyberactivistes guinéennes ou le parcours de la militante togolaise Farida Bemba Nabourema⁹¹).

Selon Gilles Yabi, la masse critique des acteurs citoyens reste encore insuffisante pour amorcer un réel changement des systèmes et des pratiques politiques. Leurs stratégies de lutte nécessitent davantage de travail de recherche et de réflexion conceptuelle. Cela veut dire que les collectifs doivent travailler dans la durée, pour adapter leurs modes d'action aux contextes nationaux et faire émerger des acteurs politiques novateurs, porteurs de ce changement.

Entretien avec Floribert Anzulini, coordonnateur du collectif FILIMBI⁹²



Les mouvements citoyens s'inscrivent dans une trajectoire politique d'un nouveau type, dont les acteurs se démarquent du système partisan classique et des forces politiques traditionnelles. La première séquence de cette trajectoire peut être définie comme une séquence de contestation sociale, dans le contexte de transitions, de lutte pour l'alternance, débouchant sur la phase actuelle, qui serait celle

de transformations structurelles. Une phrase d'ancrage et de transformation dont le propos de cet ouvrage veut capter les traits. Que fait FILIMBI dans cette nouvelle séquence ? Comment le mouvement s'est-il réorganisé ? Comment se traduisent ses stratégies d'action ? Quelles sont les thématiques les plus fortes de la phase d'évolution actuelle ?

Défis d'une transition inachevée

La phase actuelle de la trajectoire du mouvement est tout d'abord une phase d'introspection critique, sur certaines faiblesses identifiées notamment dans le travail de formation et de conscientisation des activistes à la base. « *Nous n'avons pas pris suffisamment de temps pour approfondir notre démarche de formation* », estime Floribert Anzulini. Alors que le « Momentum de la lutte pour le respect de la Constitution et pour l'alternance » prend fin, une partie des personnes engagées laisse transparaître l'absence d'une « base idéologique suffisante ». Ces militants assimilent en effet le « changement » sociétal attendu au « changement à la tête de l'État ». Cette perception est porteuse d'un double risque.

91. Voir l'entretien avec Farida Nabourema, page 92.

92. Entretien, 12 août 2021

D'une part, « *une bonne partie des militants estiment en effet que le combat est terminé ; dès lors qu'un autocrate a été écarté du pouvoir, il faut à présent passer à une autre phase. Il faut arrêter l'engagement citoyen et prendre part à ce qui se met en place. Ça c'est le premier problème. En second lieu, il y a une autre catégorie de personnes, qui sont frustrées parce qu'elles ne constatent pas le changement espéré. Elles ont vite identifié un nouveau monstre à combattre. Et ce monstre-là est toujours dans les institutions, à travers la figure qui représente le pouvoir aujourd'hui* ». Cette personnification des finalités de la lutte verse dans une simplification extrême. C'est la vision la plus élémentaire du combat à mener, qui consiste à se focaliser sur un individu en particulier, avec une solution à la clé : « *si cette personne est le problème, il suffirait de la remplacer* ».

Ce moment de la trajectoire du Collectif est particulièrement sensible, car le risque existe de voir le mouvement se diviser sur ces deux contradictions. Pour Floribert Anzulini, le combat consiste dès lors à tout mettre en œuvre pour mener un travail de conscientisation, de formation idéologique à moyen et long terme. Cet enjeu n'a pas été suffisamment intégré par les mouvements citoyens dans la première phase de leur trajectoire, « *parce que nous sommes nés dans un Momentum où tout le monde était engagé, déterminé et voulait mettre fin au régime autoritaire, reprendre ses libertés, améliorer ses conditions de vie* ». Il était plus facile de canaliser cet élan initial. Mais dans un second temps, souligne Floribert Anzulini, « *on se rend davantage compte de l'importance de ce travail de fond, qui va au-delà du fait de remplacer un individu et qui porte sur le changement des mentalités et les valeurs* ».

Le mouvement a un important processus d'éducation citoyenne à mener : « *Il s'agit de faire comprendre aux militants qu'ils n'ont remporté qu'une victoire d'étape et que le vrai travail de fond doit commencer* », d'autant plus que l'environnement politique aujourd'hui permet aux collectifs citoyens de mener leurs activités dans une plus grande quiétude qu'auparavant.

Cependant, le constat général fait par les animateurs de FILIMBI est que « *ceux qui doivent mener ce travail de conscientisation doivent eux-mêmes être conscientisés* ». Il faut ancrer cette approche dans le fonctionnement des formateurs « *et des jeunes qui sont déjà actifs depuis plusieurs années* ».

Organisation, ancrage territorial et stratégies d'action

FILIMBI a mis en place un large réseau d'activistes, identifiés et sensibilisés de manière permanente, encadrés et suivis dans le cadre de son organisation interne. Ses effectifs varient entre 500 et 800 personnes. Il s'observe une sorte de mobilité pendulaire parmi ces activistes, qui vont et viennent au sein des Cellules de base du mouvement. Au niveau provincial, le Collectif est établi dans treize des vingt-six provinces que compte le pays. FILIMBI compte généralement une moyenne d'une cinquantaine de militants actifs formés et suivis dans chaque ville, qui ont pour mission de sensibiliser et de jouer le rôle d'éclaireurs. Le défi, déjà mentionné, est que ce sont ces mêmes personnes qui doivent être idéologiquement formées.

« *En termes stratégiques, nous avons décidé de mettre l'accent sur la prise de conscience des uns et des autres sur le fait que le changement n'est pas une question de changement de personne. On s'est rendu compte que la compréhension de ce qu'est un système n'est pas aussi claire que ça pour tous. Le système c'est avant tout un ensemble de valeurs qui se sont développées. Ce système est incarné dans toute la société de manière générale, et s'exprime à travers des anti-valeurs comme la corruption.* »

Depuis 2019, FILIMBI a décidé de se focaliser sur la question relative à la lutte contre la corruption, parce qu'elle est institutionnalisée, jusqu'au simple citoyen, et compromet la réalisation du bien commun.

Très concrètement le Collectif met en place des formations à l'attention des militants qui ont la responsabilité de conscientiser les bases du mouvement. Des partenariats ont été noués à cet effet avec des structures expertes dans le suivi de la gouvernance, dans la lutte contre la corruption et l'utilisation des fonds publics.

C'est l'objet du partenariat privilégié avec l'ODEP⁹³, l'une des plus anciennes structures actives en la matière. L'ODEP a formé une partie des militants de FILIMBI à Kinshasa, dans le cadre d'un projet conjoint mené en 2020 et 2021. Le projet a porté sur le suivi des dépenses relatives aux fonds publics qui avaient été alloués dans le cadre de la campagne de prévention et de lutte contre la pandémie du COVID. Plusieurs indices pointaient vers de nombreux détournements sur ces dépenses.



Action de sensibilisation et de prévention sur la pandémie du COVID sur un marché de Kinshasa, mars 2020. Source FILIMBI

L'ODEP et FILIMBI avaient mis en place un observatoire citoyen des dépenses publiques, ciblant quatre communes pilotes de la ville de Kinshasa. Des équipes de 10 ou 20 personnes, préalablement formées par l'ODEP, avaient été déployées dans chaque commune pour réaliser ce travail d'observation citoyenne. L'ODEP, spécialisé dans la procédure technique, ne dispose pas d'un mécanisme de suivi citoyen. Le partenariat avec FILIMBI repose ainsi sur leur complémentarité. Le suivi portait sur le contrôle de l'affectation des fonds octroyés aux communes pour l'achat des kits de prévention et le déploiement effectif des dispositifs de lutte contre la pandémie. Les observateurs citoyens avaient concrètement pour mission de vérifier la réception de ces kits, à qui ils avaient été remis, etc.

Une démarche similaire de suivi citoyen a été déployée pour évaluer l'affectation des fonds alloués à l'hôpital général de référence de Kinshasa, « Mama Yemo ». L'équipe déployée auprès de la direction de l'hôpital, devait vérifier l'utilisation des fonds octroyés pour la prise en charge de la pandémie. Sur un montant global de

93. [Observatoire de la dépense publique](#) en RDC.

800 000 dollars américains alloués, il a été constaté que 300 000 ne sont jamais arrivés. Cette implication des citoyens dans une veille active permet de ne plus laisser entre les mains des seuls experts le suivi de certains enjeux de société, selon une volonté de « désélitisation » des enjeux de société, partagée par l'ensemble des mouvements citoyens. Pour le reste, le répertoire d'action de FILIMBI couvre un large éventail d'activités, dont le travail de plaidoyer, les *sit-in*, les manifestations publiques, en lien avec la protection des droits des citoyens ou des consommateurs, la solidarité avec les populations impactées par les violences des groupes armés dans l'Est du pays, ou encore la réforme du système électoral.

À propos du statut légal de FILIMBI

FILIMBI est une association de fait. Pour les membres du Collectif, l'absence de statut juridique formel correspondait initialement au concept des nouveaux mouvements citoyens. L'objectif était de « mobiliser les citoyens » de manière générale et non pas uniquement un groupe de personnes : *« Nous avons jusqu'ici refusé de nous structurer parce que nous avons l'impression qu'en adoptant une structure formelle, nous allons tomber dans les mêmes travers que les organisations traditionnelles, qui ont tendance à rester centrées sur elles-mêmes. Elles oublient que leur rôle est d'être au service des citoyens et deviennent des petites bureaucraties spécialisées dans la mobilisation des fonds. On se disait qu'on voulait se focaliser sur les citoyens, comme la Constitution le permet, et on n'avait pas besoin de formaliser une organisation pour le faire. »*

Le Collectif disposait à l'origine de ce qu'il appelle un QG officieux, dans la ville de Kinshasa. Il est désormais doté d'un siège officiel où travaillent quatre personnes de manière permanente. FILIMBI y organise ses formations et réunions. *« Cela était devenu une nécessité. Nous ressentons à présent le besoin de nous organiser un minimum. Le rêve un peu naïf que les dynamiques citoyennes avaient au départ, qui est de dire qu'il suffit d'être engagés et déterminés pour atteindre ses objectifs, est en train de disparaître. Aujourd'hui nous sommes conscients que si nous voulons mener une action à moyen et long terme, il est important de nous structurer un minimum pour dérouler des plans et non plus seulement réagir à des situations ».*

Le partenariat noué avec l'ODEP a permis à FILIMBI d'accéder à certains financements institutionnels, dans la mesure où l'ODEP est une structure organisée et légalement constituée. FILIMBI a adapté son modèle de départ en créant une structure parallèle, dont la mission unique est de prendre en charge la partie administrative du mouvement ainsi que la mobilisation des fonds. Cela répond au besoin d'être un minimum structuré. Une distinction claire est faite entre le Mouvement, qui reste une dynamique populaire, et la nouvelle structure d'appui technique, constituée sous forme d'une association, qui sera membre du mouvement, mais dont la mission sera exclusivement de gérer la mobilisation des ressources et toute la partie administrative des activités de FILIMBI. Le projet développé avec l'ODEP permet à FILIMBI de fonctionner avec un coordinateur de projet, une personne chargée de l'administration, une personne chargée des finances et une personne chargée de la communication.

Nouvelles alliances stratégiques

FILIMBI a rejoint en 2021 le réseau « Le Congo n'est pas à vendre » ou CNPAV⁹⁴, une plateforme d'organisations et d'associations locales, partenaires d'organisations internationales actives sur les questions de bonne gouvernance dans les secteurs minier et de l'électricité. La question minière et celle de l'accès à l'énergie sont des enjeux essentiels en RDC. Le secteur minier contribue en effet à plus de 80 % des recettes d'exportations du pays. Tandis que l'accès à l'énergie conditionne non seulement le développement des activités économiques locales mais aussi le bien-être de la population de manière générale.

La RDC est considérée comme « un scandale géologique » étant donné l'importance et la diversité de ses ressources minières (cuivre, cobalt, coltan, or, diamants), dont des minerais stratégiques essentiels pour la transition énergétique dans les pays industrialisés. Mais ces ressources sont loin de bénéficier aux populations de la RDC⁹⁵. Le conflit qui perdure dans l'Est du pays épuise également l'économie illégale de prédation des ressources, dont les ramifications, locales, régionales et internationales sont documentées⁹⁶. Le travail du CNPAV porte sur la dénonciation et la lutte contre le pillage des ressources et les pratiques corruptives, en vue de promouvoir la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur minier. Une dizaine d'associations locales commises à la surveillance des activités minières au Katanga, au Kivu et en Ituri, assurent dans le cadre de cette plateforme, le suivi quotidien du secteur minier et de l'électricité pour évaluer le respect des principes de bonne gouvernance et de due diligence.

Incubateurs d'alternatives

La question de la formulation et de la proposition de véritables alternatives par les mouvements citoyens, a été l'une des questions majeures de la rencontre de l'UPEC en décembre 2020 à Dakar⁹⁷. Très concrètement, souligne Floribert Anzuluni, « *la question est de savoir si nous devons nous repositionner dans le sens d'un réengagement politique partisan ? Nous pouvons en effet travailler sur des propositions alternatives, mais à un moment donné, dans un système démocratique la mise en œuvre des propositions passe par la prise du pouvoir, le pouvoir politique à proprement parler* ».

Les mouvements citoyens sont d'accord sur la nécessité de développer leurs capacités de proposition d'alternatives concrètes, pour faire face aux déficits de la gouvernance sur le continent, le plus difficile reste de s'assurer de leur mise en œuvre, dès lors que ces propositions seraient formulées.

Certains activistes ont avancé l'idée qu'au-delà d'intégrer une phase de propositions, les mouvements citoyens devaient avoir également une branche politique partisane.

Pour Floribert Anzuluni, il est effectivement pertinent pour les mouvements de devenir des forces de proposition parce qu'ils disposent d'une expertise et de valeurs *in situ*. Mais « *l'outil de mise en œuvre, c'est-à-dire la prise et l'exercice du pouvoir politique, devrait*

94. [Le Congo n'est pas à vendre](#).

95. « La RDC perd près de 100 milliards USD chaque année dans la fraude minière », *Zoom-eco.net*, 31 août 2020.

96. « Les ressources minières : richesse ou malédiction ? Le cas de la République démocratique du Congo », Commission Justice et Paix, 2012.

97. « Les activistes dénoncent les autocrates », *Deutsche Welle*, 14 décembre 2020.

être clairement différencié des dynamiques proprement citoyennes, qui devraient bien évidemment rester non partisans ». Autour de cette option, l'une des idées retenues serait de développer au sein des mouvements citoyens des cellules qui auront pour mission de préparer politiquement les citoyens : « C'est l'option sur laquelle nous sommes en train clairement de réfléchir au niveau de FILIMBI depuis 2019. Mettre en place ce type de cellule au sein du mouvement, avec la mission de préparer les futurs acteurs politiques, permettrait de doter ces derniers de valeurs citoyennes et d'une expertise pour prêter dans le domaine public et politique. Ces acteurs seront les plus aptes à porter et relayer les propositions issues des dynamiques citoyennes. »

La candidature de Fadel Barro⁹⁸ à la mairie de Kaolack, lors des élections municipales sénégalaises de janvier 2022, a été attentivement suivie et soutenue par les activistes des autres mouvements citoyens, comme l'a révélé Floribert Anzuluni : « L'expérience de Fadel est portée par plusieurs mouvements et leaders de mouvements. C'est-à-dire que l'équipe non officielle de Fadel est composée de Burkinabés, de Congolais, etc. Nous travaillons avec lui sur des stratégies et nous l'aidons à mobiliser des ressources de manière citoyenne, ou nous contribuons même à ce qu'il est en train de mettre en œuvre⁹⁹ ».

En tant qu'échelon institutionnel le plus proche du vécu quotidien des citoyens, la commune semble en passe de devenir un espace d'intérêt majeur et d'investissement pour les nouvelles dynamiques citoyennes, qui rêvent d'y développer une démarche de laboratoire politique, d'expérimentation de nouvelles idées et de nouvelles pratiques de gouvernance :

« Des modèles comme celui que Fadel est en train d'essayer de mettre en place sont pour nous des espèces de prototypes, pour tester à l'échelle locale ce qui pourrait devenir la meilleure formule pour une gouvernance locale ». Une autre référence dans le même registre est celle proposée au Burkina par des activistes issus du Balai citoyen, et qui ont pris congé de ce dernier pour créer le mouvement SENS¹⁰⁰. Il s'agit d'un projet clairement politique, se réclamant des idéaux sankaristes, qui entend incarner la rupture avec les pratiques des partis politiques traditionnelles¹⁰¹. Il s'inscrit dans la complémentarité avec les mouvements citoyens sans en être dépendant.

Le mouvement SENS a présenté une liste aux élections législatives tenues en novembre 2020, mais n'a obtenu aucun siège. Cet exercice électoral lui a toutefois permis de faire connaître son projet auprès des populations burkinabè¹⁰². Les réflexions en cours au sein des dynamiques citoyennes présentent des affinités avec le projet politique que le mouvement SENS est en train de porter.

« Le projet de SENS est un prototype que nous suivons de près. Bien que les élections locales n'aient pas été organisées en RDC depuis le retour au système multipartite en 2006, les expériences en cours dans les différents pays qui sont les plus avancés sur cette question offrent des références pour une

98. Membre fondateur et ancien coordinateur de Y'en a marre, Fadel Barro a brigué sans succès la mairie de la ville de Kaolack (300 000 habitants, située au centre du pays) lors des élections municipales de janvier 2022. Le programme de sa coalition « Jammi Gox Yi » (la paix des territoires, en wolof) porte sur l'idée d'une réappropriation de la gouvernance à l'échelle locale par les citoyens, dans le cadre d'une démocratie municipale participative, pour résoudre les nécessités des populations à la base, autour du concept de dignité. Voir « [Jammi gox yi](#) ».

99. L'entretien avec Floribert Anzuluni est antérieur à la tenue des élections sénégalaises. Le soutien évoqué de la part des mouvements citoyens porte sur la période préparatoire à la campagne électorale.

100. Voir l'entretien avec Abdoulaye Diallo, page 80.

101. Le Mouvement SENS dévoile ses « grands chantiers », *Burkina24.com*, 2 novembre.

102. « Législatives de novembre 2020 : En dépit du score réalisé, le Mouvement "SENS" place sa confiance aux graines semées », *Le faso.net*, 3 décembre 2020.

réflexion sur ce qui pourrait être un idéal-type de gouvernance locale et d'incubateurs de nouvelles pratiques et de lieux de formation de nouveaux acteurs politiques-citoyens ».

Place des femmes au sein de FILIMBI

L'absence relative de figures féminines dans le leadership de FILIMBI est un fait. Elle peut être éclairée par deux facteurs, l'un conjoncturel, l'autre socioculturel. D'une manière générale, les mouvements citoyens ont émergés dans un contexte particulier, marqué par un climat d'agressivité extrême, lors des luttes contre un régime autoritaire tenté de se maintenir au pouvoir de manière illégale. Le contexte était celui d'affrontements récurrents, d'arrestations, de répression très forte. Pour Floribert Anzuluni, « *c'est un élément qui a rendu l'engagement et l'implication des femmes difficiles dès le départ. Nous avons eu quelques femmes très engagées, principalement à l'intérieur du pays. L'une de nos activistes les plus impliquées a subi les affres d'une arrestation, et très rapidement sa situation de femme, de mère et d'épouse l'a contrainte à se désengager du mouvement. De même, une des militantes, mère célibataire aussi renoncé à son activisme en raison de sa situation familiale* ». À l'évidence, la situation sociale, le statut et l'environnement culturel ont rendu l'engagement des femmes difficile pendant cette période-là. La répression telle qu'expérimentée au moment de la création des mouvements citoyens n'existe plus, mais la contrainte demeure pour les femmes. En dépit des efforts de FILIMBI pour identifier des profils de femmes qui peuvent participer à cette nouvelle étape de la lutte et de l'engagement, l'image des mouvements citoyens reste encore, dans une certaine mesure, associée au risque de violences et de répression des manifestants.

Momentum panafricain

L'ambition des mouvements citoyens est de mettre en place un réseau politique panafricain avec un socle minimum de valeurs, de principes, de règles que toutes les dynamiques citoyennes politiques émergeant au niveau local et dans différents pays devraient porter. En d'autres termes, il s'agit de définir une vision panafricaine qui sera la base sur laquelle les différentes visions nationales vont se déployer, se développer : « *Lors de la seconde rencontre de l'UPEC à Dakar, en décembre 2020, l'idée d'un module de formation à destination des collectifs a été retenue, pour accompagner ce travail de structuration conceptuelle et d'approfondissement des méthodologies communes des luttes démocratiques pacifiques.* » Ce projet est porté par des personnalités académiques du continent, sensibles à la démarche des mouvements citoyens, en collaboration avec des think tanks et des formateurs partenaires (notamment [Thinking Africa](#)). L'amorce de la mise en réseau des collectifs citoyens a par ailleurs permis de jeter les ponts entre les mouvements citoyens du continent et d'impliquer les collectifs des zones linguistiques autres que francophones. Comme le souligne Floribert Anzuluni :

« C'était une des faiblesses de départ. Mais, il existe aujourd'hui des outils pour dépasser les barrières linguistiques, amorcer les échanges avec les collectifs anglophones, dont des structures en Afrique du Sud, au Ghana et au Kenya. »

L'Union africaine (UA) et les mouvements citoyens

Même si l'Union africaine dispose d'une [Charte de la jeunesse](#) préconisant la mise en place de mécanismes de participation des jeunes à tous les niveaux de prise de décision et de gouvernance, ainsi que la création d'un poste d'Envoyé pour la Jeunesse, l'Union

africaine et ses instances semblent encore perçues comme des entités distantes, peu accessibles, par les activistes des mouvements citoyens.

« Bien que nous considérons l'UA comme un interlocuteur incontournable pour les dynamiques citoyennes et les perspectives démocratiques que nous défendons, nous estimons que l'UA ne remplit pas les missions principales pour lesquelles elle a été créée. Si l'UA respectait sa Charte et ses règles de fonctionnement, je pense que nous nous n'aurions pas la même réaction face à l'UA. Nous la considérons comme un interlocuteur, mais j'ai l'impression que c'est davantage l'UA qui ne nous a jamais considérés comme de potentiels interlocuteurs. Moi, je l'ai vécu personnellement pendant ma période d'exil¹⁰³, au cours de laquelle nous avons formulé plusieurs demandes pour rencontrer le représentant de l'UA à Bruxelles, ainsi que les représentants des structures sous-régionales, mais nous n'avons jamais eu de réponses positives, apparemment parce qu'ils ont estimé que nous n'étions pas des interlocuteurs légaux. » Si le coordonnateur de FILIMBI voit les acteurs de l'UA comme des interlocuteurs avec lesquels il faut dialoguer, et sur lesquels il faut faire pression si nécessaire, pour le besoin des plaidoyers citoyens, le sentiment général des activistes est d'avoir été en retour perçus *« comme des acteurs en marge de la société, avec lesquels il ne faut avoir aucun dialogue »*.

Mouvements citoyens et conseils nationaux de la jeunesse

Bien avant les recommandations de la Charte africaine de la jeunesse, nombre de pays disposaient d'un organe de consultation et de concertation des associations et mouvements représentatifs de la jeunesse, dont les prérogatives entrent dans le cadre des politiques nationales en matière d'encadrement de la jeunesse. La RDC dispose d'un Conseil national de la jeunesse depuis 1999. Ce type d'instance pourrait en théorie développer des synergies avec les mouvements citoyens sur les actions ou les thématiques en lien avec la participation civique de jeunes. *« Encore une fois, estime Floribert Anzuluni, dans la plupart des pays, ces structures sont très politisées. Les gouvernements en place désignent malheureusement les appendices de leur propre appareil politique, des jeunes faisant partie de leur propre mouvement politique, et qui sont donc sous un certain contrôle. C'est le cas dans différents pays, et c'est le cas aujourd'hui en RDC. »* De manière générale, nombre de conseils étant complètement liés au pouvoir en place, ils ne sont pas des interlocuteurs naturels des mouvements citoyens, dans la mesure où ils ne sont pas indépendants. *« En revanche, estime Floribert Anzuluni, si les autorités décidaient de rendre cette structure indépendante, et demandaient à toutes les dynamiques indépendantes de la société civile de prendre part à une réflexion pour repenser cette structure et faire en sorte qu'elle soit véritablement indépendante, il est clair que nous y prendrions part »*.

L'impact du mouvement

« Les réseaux sociaux ont joué un rôle décisif dans l'impact de nos luttes, reconnaît Floribert Anzuluni, ils ont complètement changé la donne en brisant le monopôle du contrôle de l'information par l'État et les grands médias privés. » Toutefois, après la fin de l'exil pour le coordonnateur de FILIMBI et ses compagnons, le Collectif a opté pour un retour au travail de sensibilisation de proximité. Cette sensibilisation intervient en complémentarité avec le recours aux réseaux sociaux. *« Ce sont les deux grands outils qui ont fait le succès des différentes actions. C'est d'ailleurs une différence avec nombre de dynamiques existantes, notre capacité*

103. Les membres fondateurs de FILIMBI avaient en effet dû s'exiler pour se soustraire aux poursuites des autorités congolaises, qui les accusaient de terrorisme. Voir « Une jeunesse africaine en quête de changement », Claire Kupper, Michel Luntumbue, *et al.*, GRIP, 2017.

d'être des agents de proximité et à utiliser les réseaux sociaux ». Ces deux éléments sont les clés du succès. Des activités de sensibilisation peuvent être menées sur les réseaux sociaux, qui restent un outil puissant. La plupart des décisions politiques restent localement influencées par les dynamiques qui se créent au niveau des réseaux sociaux. Mais, il y a aussi les actions concrètes de terrain, les marches, les *sit-in*. En plus de l'outil de formation et de renforcement des capacités. « *Nous tirons notre légitimité de cette présence sur le terrain, qui nous permet d'être au plus près des préoccupations de nos concitoyens et de nous en faire le relais* ».

Entretien avec Fred Bauma¹⁰⁴



Retour sur la nouvelle phase des mouvements citoyens, qui sont passés d'une posture contestataire et d'accompagnement des transitions à une posture de propositions pour un changement sociétal global. Comment les mouvements sociaux renouvellent-ils leurs pratiques ? Quels sont les facteurs structurants de la nouvelle phase ? Quelle est l'évolution observée dans

le positionnement politique des mouvements citoyens et dans l'ancrage dans les milieux urbain et rural ?

Évolution de Lucha et stratégies de lutte post-transition

« La structure du mouvement a connu beaucoup de changements dans le temps. La ligne qui nous guide depuis le début, est celle d'une horizontalité dans le leadership du mouvement. Nous étions même dans la quête d'une horizontalité absolue ; il y a eu ensuite la création des Cellules et l'établissement de la Charte¹⁰⁵ du mouvement. Cette évolution s'est faite au gré des défis rencontrés et qui nous ont obligés à nous structurer d'une manière ou d'une autre. Nous avons eu beaucoup de débats internes. Notamment sur la définition de notre trajectoire et de notre relation à la politique. On essaie d'être attentifs à savoir vers où nous allons¹⁰⁶. »

La RDC a connu en décembre 2018 un processus électoral controversé qui a vu l'arrivée au pouvoir de Félix Tshisekedi, chef de file de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), le plus ancien parti d'opposition du pays¹⁰⁷. Prévues initialement en 2016, selon les délais constitutionnels, ces élections avaient été différées à la suite de manœuvres dilatoires du président sortant Joseph Kabila, qui avait déjà accompli deux mandats consécutifs réglementaires depuis son élection au scrutin multipartite de 2006 ; ses velléités de modification constitutionnelle s'étaient heurtées

104. Entretien, août 2021.

105. « Une jeunesse africaine en quête de changement », Claire Kupper, Michel Luntumbue, *et al.*, GRIP, 2017.

106. Fred Bauma, entretien réalisé en août 2021.

107. Rapport sur les Élections présidentielles, parlementaire et provinciales harmonisées de 2018, République démocratique du Congo, Mission d'experts électoraux, *Centre Carter*.

aux mobilisations populaires en janvier 2015, ainsi qu'à la fragmentation de la majorité présidentielle sortante¹⁰⁸.



Photo LUCHA

L'alternance relativement pacifique du pouvoir survenue en janvier 2019 a suscité des sentiments mitigés au sein des mouvements citoyens. « L'élection de 2018 a été un gros choc qui nous a questionné. Pour beaucoup de membres des mouvements citoyens, surtout ceux qui ont fait l'actualité depuis cinq ans, nous ne sommes pas encore sortis de la transition. Nous sommes, pour certains d'entre nous, dans une sorte de ressentiment par rapport à ce que nous aurions voulu que soit la transition ; nous avons notamment sentiment de ne pas avoir récolté les fruits de ce que nous voulions ; les gens attendaient des fruits de ces transitions et ces fruits ne sont pas arrivés, soit parce que la transition ne s'est pas déroulée comme on le voulait au Congo ou que nos attentes étaient trop élevées. La manière dont les transitions se sont déroulées ne satisfait pas beaucoup de gens, cela s'applique aussi bien à la RDC, qu'au Sénégal et au Burkina Faso¹⁰⁹. »

Débat sur les nouvelles perspectives

Il y a eu un certain désenchantement au sein des mouvements citoyens, qui a alimenté un débat parmi les activistes quant au rôle que les mouvements devaient jouer. Ce débat porte notamment sur la relation des mouvements citoyens au politique. Il existe, selon Fred Bauma un hiatus « entre la manière dont des mouvements citoyens ont été définis et perçus au début et la manière dont ils ont fini par se comporter par la suite¹¹⁰ ». Lorsque les mouvements citoyens ont émergé, ils se distinguaient par leur position critique à l'égard de la société civile traditionnelle et de la société politique. Ces dernières étaient alors stigmatisées pour leur rapport au pouvoir, pour « la recherche du pouvoir pour le

108. Voir : La République démocratique du Congo vit-elle un scénario à la burkinabe ? Agathe Plauchut et Michel Luntumbue, GRIP, janvier 2015.

109. Fred Bauma, entretien, août 2021.

110. Fred Bauma, entretien, août 2021.

conserver ». Les mouvements citoyens ont été ensuite décrits comme des « mouvements sociaux de la société civile ». Au fil du temps, ponctue Fred Bauma, « nous en sommes arrivés à nous comporter selon la case dans laquelle nous avons été placés, en oubliant les critiques que nous faisons de la société civile au début. Cette critique nous donnait une grande liberté d'agir au-delà de la sphère de la société civile ». Les mouvements citoyens s'auto-définissaient initialement comme des « groupes sociaux politisés », dans le sens d'une conscience politique plus élevée. En assumant, à certains moments spécifiques, le choix d'alliances¹¹¹ stratégiques ponctuelles avec les acteurs politiques traditionnels, les mouvements citoyens ont parfois brouillé les frontières qui les distinguaient des acteurs de la société civile classique. Dans la période qui a précédé, puis suivi le report des élections de 2016 en RDC, plusieurs moments de dialogue et de rencontres ont en effet eu lieu entre les représentants des mouvements citoyens, ceux de la société civile et les membres de l'opposition politique congolaise, autour de la définition d'une stratégie conjointe contre le blocage du processus électoral¹¹².

Ces rapprochements opérés dans des circonstances spécifiques justifiant des stratégies d'alliances, comportent toutefois des risques d'une dilution de la spécificité des mouvements citoyens, aux yeux d'une partie de l'opinion et des militants : « *Lorsqu' on commence à se comporter comme les acteurs de la société civile, on limite les outils d'action et de pression qui nous distinguent de ceux que l'on considère comme la société civile. Aussi, il a souvent été délicat d'expliquer à nos militants la portée et le bien-fondé de ce genre de dialogue avec des acteurs en qui les mouvements citoyens ne font habituellement pas confiance*¹¹³. » Cependant, face à certains enjeux de portée nationale, ce dialogue s'est avéré indispensable.

Dans la perspective de la tenue d'un scrutin apaisé en 2023, les mouvements citoyens ont maintenu cette démarche de dialogue autour de la réforme du système électoral ainsi que de la Commission électorale nationale indépendante, la CENI¹¹⁴. Ce dialogue reste toutefois conditionné par la rigidité des distinctions et clivages entre les mouvements citoyens, la société civile, la classe politique, les syndicats ou encore les confessionnelles religieuses. Ces rapprochements permettent tout au plus la possibilité de créer des alliances stratégiques temporaires mais offrent moins la possibilité de changer la culture politique dans l'immédiat.

Renouvellement et adhésion de nouvelles générations de militants

Au moment de leur émergence, rien n'indiquait que les mouvements citoyens allaient perdurer en RDC comme au Burkina Faso et au Sénégal. Or, ils ont traversé le temps et portent toujours des initiatives avec l'ambition de transformer la gouvernance et les pratiques politiques. On observe un engouement persistant de jeunes autour des mouvements citoyens en RDC. Un grand nombre veulent rejoindre les collectifs existants tels que *LUCHA* ou créer des mouvements citoyens similaires. « *Il est difficile*

111. *Afrikarabia*, « RDC : une note de l'ANR sur la réunion de Gorée fait polémique », 30 décembre 2015.

112. *Afrikarabia*, « RDC : une note de l'ANR sur la réunion de Gorée fait polémique », 30 décembre 2015 ; Pierre Collet, « De Genval au dialogue : dynamiques et crispations au sein de l'opposition en RDC », GRIP, 22 septembre 2016 ; *Le Monde Afrique*, « RDC : à Paris, la société civile agrège ses forces pour obtenir le départ de Kabila », 18 août 2017 ; *Le Temps*, « La politique congolaise se décide à Genève », 9 novembre 2018.

113. Entretien réalisé en août 2021.

114. *MediaCongo.net*, « Le CLC, la Lucha, Filimbi et Les Congolais Debout proposent un calendrier d'évaluation et de réforme de la Ceni », 25 juin 2026.

d'évaluer le nombre de ces adhésions mais, lorsque je suis à Goma, je me retrouve dans des réunions où plus de la moitié des gens sont nouveaux. C'est le cas dans toutes les sections. »

Lors de sa création, LUCHA avait choisi de se mobiliser autour de la question du chômage des jeunes, de la défense des droits de manière générale, ou encore de l'accès de la population aux commodités de première nécessité telles que l'eau, l'électricité. De manière générale, la finalité des mouvements citoyens est d'œuvrer à l'émergence d'une gouvernance qui garantissent à l'ensemble de la population, l'accès aux normes les plus étendues du bien-être. Les nouvelles structures qui naissent s'inscrivent dans la même continuité thématique. Mais la création de ces nouveaux collectifs comporte aussi ses risques de dérives. Certaines structures qui se créent sur le même modèle veulent notamment rejoindre le champ politique traditionnel. Il y a aussi l'effet pervers d'associations diverses qui existaient auparavant et qui adoptent par opportunisme le label de mouvements citoyens, sans en avoir les objectifs ni les mobiles, avec les risques de déformer ce nouveau type d'engagement politique.

En dehors des moments clés de mobilisation, souligne Fred Bauma, la vie dans les mouvements citoyens est dans l'ensemble routinière. Cela demande aux militants de rester au contact avec la population pour être en mesure de la mobiliser aux moments opportuns. *« Il y a un temps de latence entre les moments de mobilisation, durant lequel les mouvements se trouvent dans l'obligation de se réinventer, tout en restant connectés à leur base. Au Sénégal, on observe la mise en place par Y'en a marre (YAM) d'initiatives qui entrent dans le registre des activités des ONG, pour accompagner et encadrer la population dans des projets concrets. YAM est enregistré comme une association¹¹⁵ de la société civile, ce qui lui permet de recevoir, sous certaines conditions, des financements de fondations et d'ONG afin de mener à bien des projets qui sont au cœur de sa lutte et qui sont décidés par elle-même. YAM a notamment créé une télévision en ligne, qui se veut citoyenne et participative pour faire contrepoids aux médias dominants de l'État ou du secteur privé¹¹⁶. La situation sénégalaise est particulière et diffère de la situation des organisations dans les autres pays, mais elle répond à la même volonté de se réinventer. Ce choix n'a pas été évident, il est à l'origine de nombreuses pressions et de critiques dont le collectif et ses partenaires internationaux ont été la cible¹¹⁷. »*

En RDC, les élections de 2018 ont divisé la Société civile et la division n'a pas épargné les mouvements citoyens, en raison des conditions dans lesquelles le processus électoral s'était déroulé. Pour Fred Bauma, ce scrutin s'apparente à *« une illusion d'optique qui a consisté à vendre du changement, sans apporter Le changement, par l'imposition d'un opposant via des méthodes qui auraient pu permettre d'imposer n'importe qui d'autre »*. Les mouvements citoyens ont été décontenancés, ne sachant pas ce qu'il fallait faire, ni s'il fallait croire au changement. Mais au niveau de la LUCHA, le mouvement a adopté une position de méfiance vis-à-vis du nouveau président dès le début ; une partie du mouvement est restée en alerte. Dans nombre de sections, les activistes se sont réorganisés en se repositionnant davantage sur la question de la gouvernance locale. En effet, dans la période qui suit l'installation du nouveau président, dans les provinces congolaises, la situation a été marquée par une instabilité institutionnelle, mettant aux prises les

115. Voir l'entretien avec Denise Sow, page 17.

116. La LTC, une web TV citoyenne, un média alternatif à vocation panafricaine, conçue et animée par les citoyens.

117. Voir l'entretien avec Gilles Yabi, page 52.

assemblées provinciales et les gouverneurs visés par des motions de défiance au motif de mauvaise gestion¹¹⁸.

De même, le contexte de la pandémie de COVID et ses restrictions de libertés, ou encore le début de la récession économique qui s'ensuit, ont été les catalyseurs d'une nouvelle mobilisation des mouvements citoyens sur le terrain. Les activistes se sont largement impliqués dans les campagnes de sensibilisation et de distribution de kits sanitaires de prévention. De manière générale, la posture des mouvements citoyens est de considérer que le pays n'est pas tout à fait sorti de la transition ; il s'agit donc de maintenir la pression sur les acteurs politiques en gardant à l'agenda les thèmes essentiels comme la lutte contre la corruption, la question de l'insécurité et la violence dans l'Est du pays, les réformes institutionnelles préalables au prochain cycle électoral, la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, etc.

À l'instar des Collectifs citoyens d'Afrique de l'Ouest (Guinée et Burkina Faso notamment), *LUCHA* s'est également doté d'un baromètre citoyen, la [Fatshimetric](#) permettant de faire le suivi critique de la politique du président Félix Tshisekedi et de la mise en place de ses promesses de campagne. À travers ce bulletin d'information périodique, *LUCHA* évalue les actions du gouvernement en matière économique, sociale, politique et sécuritaire, regroupées dans les 15 piliers du programme du gouvernement, inspiré lui-même du programme électoral de campagne du président.

L'éveil des espaces ruraux

Les activistes de *LUCHA* sont conscients qu'un changement politique et culturel profond ne peut se limiter à une mobilisation en milieu urbain. Il y a par conséquent une volonté de mobilisation vers le milieu rural mais qui se heurte encore à la limite des ressources et de relais dans certaines zones du pays. De plus, la manière de s'organiser et les intérêts autour desquels les gens se mobilisent en milieu rural peuvent différer de ceux des milieux urbains. Il peut arriver qu'un événement ponctuel débouche sur une mobilisation forte en milieu rural, mais sans l'engagement des communautés locales concernées, l'effet est limité. On observe toutefois de fortes capacités de mobilisation dans les zones périurbaines et rurales des régions les plus impactées par l'insécurité, dans l'Est de la RDC. C'est le cas de la ville de Beni, où « *la mobilisation a très vite dépassé le milieu urbain, pour toucher l'espace rural car le problème autour duquel les gens se mobilisent, à savoir, l'insécurité et la violence des groupes armés ciblant les civils sont ressenties de manière plus forte en milieu rural qu'en ville* ». Les sections de *LUCHA* situées dans les localités d'Oïcha et Kasindi, dans le Nord-Kivu, qui figurent parmi les entités de la région les plus impactées, sont particulièrement actives dans la dénonciation des tueries persistantes dans la zone¹¹⁹.

Réseaux sociaux et risque de fracture numérique

La communication via les réseaux sociaux est l'un des marqueurs générationnels attachés aux mouvements citoyens. Si le numérique a permis de déjouer le monopole étatique de l'information ou encore celui des médias privés dominants, le risque d'une

118 *Politico.cd*, « Motions de censure contre les exécutifs provinciaux : le ministre de l'Intérieur instruit les vice-gouverneurs à expédier les affaires courantes », 4 juillet 2020.

119. Cette région est en proie depuis 2014 aux tueries de civils à la machette et par balles, attribuées aux rebelles ougandais d'Allied Democratic Forces (ADF) réfugiés. Selon le décompte de la société civile, au moins 3 000 civils ont été tués dans différentes attaques depuis huit ans.

fracture numérique entre les zones urbaines et rurales est aussi réel. L'inégalité dans l'accès à la communication numérique est un paramètre pris en compte par les activistes de *LUCHA*. La communication via les réseaux sociaux est surtout destinée à l'usage interne et externe du mouvement. Mais, *LUCHA* utilise beaucoup le réseau WhatsApp, afin d'éviter que les personnes qui ont un accès de manière intermittente à la connexion Internet ne soient pas trop marginalisées. Toutefois, le recours aux moyens numériques n'est pas le seul mode de communication utilisé. Les déclarations et communiqués via les points presse relayés par les médias traditionnels ou encore les actions de terrain et les *sit-in* restent des modes de communication largement mobilisés. Plus particulièrement, la reprise des déclarations et des communiqués de *LUCHA* par les médias traditionnels en amplifie l'impact auprès de l'opinion, ce relais permettant au mouvement d'élargir ses capacités de mobilisation.

Le changement par le bas ?

En dépit de leur position critique initiale vis-à-vis du système politique traditionnel, des acteurs issus des mouvements citoyens se sont engagés dans les processus électoraux en Guinée-Conakry, au Burkina Faso et au Sénégal, dans l'idée de conquérir de nouveaux espaces à l'occasion des élections locales ou législatives¹²⁰. C'est la trajectoire suivie par Fadel Barro¹²¹ et aussi par d'anciens membres du Balai citoyen, qui ont constitué le mouvement *SENS*¹²².

En RDC, la réflexion est en cours au sein des mouvements citoyens sur la redéfinition du rapport au politique au niveau local. Aucun membre actif de *LUCHA* ne s'est présenté aux élections passées. Certaines figures des mouvements citoyens ont été approchées par les partis politiques. Des membres de mouvements citoyens ont décidé de soutenir des candidats indépendants lors de ces élections. Quelques cas individuels ont franchi le pas et sont entrés au Parlement, mais ces personnes ont perdu leur qualité de militant.

Il subsiste en effet, dans les mouvements sociaux et les collectifs citoyens, un réflexe de défiance tendant à maintenir une séparation stricte entre société civile et sphère politique : « *C'est typique de cette classification de dire : on est soit société civile soit société politique, on ne peut pas être les deux à la fois. Quelque part, c'est une mesure de précaution pour le moment, parce qu'on ne veut pas se retrouver sous influence de nos anciens militants qui ont décidé de faire de la politique, nous voulons garder notre rôle critique.* »

L'idée d'un soutien à des listes indépendantes et innovantes pour essayer de conquérir des villes est partagée par beaucoup de militants. Mais cela ne peut être un projet isolé, selon Fred Bauma, « *dans la mesure où on ne peut pas isoler la gouvernance des villes du reste de la province ou du pays* ». La conquête d'une ville suppose en effet une stratégie d'alliances et l'établissement de rapports de forces favorables, aux différents échelons de pouvoir, local, provincial, national. De par la Constitution congolaise, les provinces ainsi que les autres entités décentralisées disposent en théorie d'une forte autonomie, avec le droit de retenir à la source 40 % des revenus nationaux qui leur sont dévolus¹²³. Toutefois, depuis l'adoption de cette Constitution en 2006, cette rétrocession des 40 % n'a jamais

120. Entre 2018 et 2022.

121. Jammi Gox Yi, aux élections municipales en janvier, et aux législatives.

122. Voir l'entretien avec Abdoulaye Diallo, page 80.

123. RDC : que perçoivent les provinces au titre de la rétrocession ? *RFI*, 2 septembre 2020.

été effective, la plupart des provinces ayant seulement reçu de l'État central la rétrocession d'environ 10 % de ces revenus. Ceci se traduit dans les faits par une asymétrie des pouvoirs entre le niveau local et le niveau provincial, et entre ce dernier et le niveau central.

La viabilité politique et financière des nouveaux pouvoirs locaux qui seraient issus de la mouvance citoyenne ne pourrait être garantie que par un renversement des rapports entre les mairies et la province, d'une part, et l'État central et les entités décentralisées, d'autre part. La rétrocession effective des ressources permettrait à ces dernières de mener à bien leurs propres politiques. *« La conquête d'une seule et unique mairie ne suffirait cependant pas à renverser les rapports asymétriques entre la majorité politique dominante et les nouveaux acteurs indépendants. Mais la prise d'au moins trois grandes villes, peut fournir la surface politique nécessaire pour résister à la province, ça devient un autre objectif. Beaucoup de choses peuvent changer. »*

Panafricanisme

LUCHA fait partie des initiateurs de la plateforme AFRIKKI, créée en décembre 2016 par les principaux Collectifs citoyens francophones (YAM, Balai citoyen, FILIMBI,...). Ce réseau a pour vocation de connecter les mouvements citoyens du continent, ainsi que les diasporas, afin de favoriser l'échange d'expériences et de renforcer les liens personnels entre activistes, sur une base panafricaine. *« La perspective est aussi de briser la frontière linguistique et tisser des liens avec les collectifs anglophones et lusophones, en proposant un espace où parler des enjeux touchant aux utopies et aux nouvelles formes de luttes politiques, dans un cadre conçu par les mouvements citoyens, selon notre propre agenda, sur ce qu'on veut aborder et comment avancer »*. AFRIKKI joue aussi le rôle de courroie de solidarité entre les mouvements citoyens, et d'espace refuge pour les activistes menacés, en exerçant une pression sur les gouvernements et les organisations sous-régionales via des prises de position politique. Lors de la deuxième édition de l'UPEC tenue à Dakar en décembre 2020, le réseau avait obtenu l'exfiltration vers le Sénégal d'un activiste qui faisait l'objet de menaces en Côte d'Ivoire.

Entretien avec Alpha Diallo¹²⁴, président du Bureau exécutif de l'ABLOGUI

L'ABLOGUI (association des blogueurs de Guinée) a été créée en 2011 par de jeunes blogueurs et activistes guinéens dans l'objectif de mettre à profit le numérique pour promouvoir la démocratie et la « bonne gouvernance ». En raison de difficultés d'accès à l'Internet et du nombre restreint de blogueurs dans le pays, l'association ne devient réellement opérationnelle qu'en 2015, deux années après l'introduction de la 3G, téléphonie mobile de la troisième génération¹²⁵.



La première initiative d'envergure mise en place par le collectif est le projet [#Guinée vote](#). Il s'agit d'une plateforme citoyenne numérique de veille électorale, créée à l'occasion des élections présidentielles de 2015. L'expérience sera renouvelée lors du scrutin de 2020. Cette plateforme participative de géolocalisation des événements au cours des élections, permet à chaque citoyen ou citoyenne de faire remonter son témoignage sur ce qui se passe avant, pendant et après la période électorale, via e-mail, SMS, Twitter, ou le Web. Le projet « Guinée vote » a mobilisé près de 450 jeunes en 2015.

« Notre engagement dans l'observation électorale est née de la volonté d'apporter notre contribution en tant que jeunes Guinéens, après avoir constaté que le suivi de toutes les élections antérieures était le fait d'observateurs étrangers, dont les rapports d'observation aboutissaient presque toujours aux mêmes conclusions, affirmant que malgré quelques irrégularités, les élections s'étaient globalement bien déroulées. La logique au cœur de Guinée vote était d'impliquer les jeunes qui sont trop souvent les premières victimes des cycles électoraux violents. Dans un pays comme la Guinée, les débats électoraux ont fréquemment dérivé sur les considérations communautaires ("ethniques") qui engendrent des problèmes. Nous avons donc essayé d'orienter les débats vers des préoccupations qui intéressent les jeunes. Nous avons mis en place un comparateur des programmes des différents candidats que nous avons suivis dans leurs déplacements, en faisant en sorte qu'il y ait un débat autour de leurs propositions ».

L'expérience de [#Guinée vote](#) a été largement influencée par l'initiative citoyenne sénégalaise de veille électorale [#Sunu2012](#), mise en place par les blogueurs et la société civile pour la transparence dans l'élection présidentielle au Sénégal en 2012¹²⁶. Aux premières heures de [#Guinée vote](#), les activistes guinéens ont bénéficié d'un appui technique décisif de la part des activistes sénégalais, dont Cheikh Fall, chef de file des [Afriactivistes](#)¹²⁷, qui s'est déplacé en Guinée pour aider au déploiement de la plateforme guinéenne. Outre le manque initial de moyens et la carence des capacités techniques, le projet a dû surmonter des pressions multiples, dans un pays où la répression est alors forte, parfois violente. *« Le fait que nous ayons un dispositif permettant de mettre systématiquement en ligne les procès-verbaux des bureaux de vote sur les réseaux sociaux, déplaisait*

124. Journaliste blogueur, entretien réalisé en septembre 2021.

125. Elle permet une connexion à l'Internet haut débit, et assure le visionnage de vidéos, voire d'émissions de télévision, ainsi que la visiophonie.

126. Ce scrutin est marqué par la contestation de la candidature du président sortant Abdoulaye Wade (2000-2012), jugée inconstitutionnelle par une partie de l'opposition civile et politique.

127. Plateforme panafricaine de blogueurs et web-activistes pour la promotion et la défense des valeurs démocratiques, les droits humains et la bonne gouvernance à travers le numériques.

à certains décideurs politiques, qui ont voulu nous l'interdire, mais cela n'était pas possible, parce ce système n'était pas contrôlable de l'extérieur. »



Ce premier exercice s'est finalement déroulé sans encombre. En dépit des contestations usuelles des candidats battus, la réélection du président Alpha Condé (2010-2021) sera confirmée. Après une réflexion interne sur cette première expérience, le collectif décide de ne pas attendre la fin du quinquennat pour reproduire le même exercice. Émerge alors l'idée de migrer vers une plateforme de suivi et d'évaluations des promesses du président élu. Cette plateforme prend le nom de « *Labidi* », terme qui signifie « promesse » en sousou et en malinké, deux des trois langues les plus parlées

en Guinée et qui ont le statut de langues nationales (la troisième étant le peul). *Labidi* est le prolongement de *#Guinée vote*, mais cette nouvelle plateforme a pour finalité d'offrir aux citoyens un outil objectif permettant de suivre le niveau de réalisation des promesses sur la base desquelles le président de la République a été élu.

Profils des membres et mode d'organisation

L'ABLOGUI compte un noyau d'une cinquantaine de membres sur le territoire national et dans la diaspora. L'association compte également quelque 200 jeunes « adhérents », sur l'ensemble de la Guinée. Il ne s'agit pas de blogueurs ni d'activistes principaux, mais de membres du réseau d'observateurs ayant suivi les formations de l'ABLOGUI sur les outils numériques et qui partagent la vision et l'approche de l'association. Lors des élections de 2015, le collectif avait déployé près de 450 jeunes observateurs dans le cadre de *#Guinée vote*. Et lors des élections de 2020, autour de 200 jeunes ont été déployés sur le territoire national. Ces adhérents du réseau de l'ABLOGUI sont engagés dans leur communauté respective comme ambassadeurs. Ils peuvent ainsi participer au système de remontée d'informations et de données mis en place par l'ABLOGUI. Leurs profils varient. Certains sont sans-emploi, certains sont diplômés et travaillent. D'autres sont étudiants établis à Conakry (la capitale), mais aussi dans les chefs-lieux des préfectures situées dans les zones semi-urbaines, presque rurales. *« En zones rurales, nous n'avons pas beaucoup de membres en raison de problèmes d'accès à Internet, et dans la mesure où tout notre réseau communique via Internet. Les difficultés d'accès à Internet dans certaines localités rurales limitent par conséquent la mobilisation d'une partie du public de ces zones. »*

Au-delà de *#Guinée vote* et de *Labidi*, l'ABLOGUI accompagne également les projets d'autres jeunes ou de certains de ses membres sur des thématiques diverses. La sensibilisation à la santé sexuelle et reproductive des jeunes est au cœur du projet de la plateforme « *#la génération qui ose* » ; celle-ci regroupe une centaine de jeunes ambassadeurs actifs auprès de leurs communautés, et qui ont bénéficié d'une formation sur les outils numériques, afin de rendre plus efficace leur travail communautaire. La thématique environnementale a fait l'objet d'une campagne singulière et provocatrice *#selfiedejets*, initiée à Conakry par la blogueuse Fatoumata Cherif, membre de l'ABLOGUI, qui visait à sensibiliser les citoyens sur l'impact de la pollution urbaine

par les décharges sauvages. L'activiste guinéenne, qui a fait des émules dans d'autres villes africaines, a été la première à utiliser l'autoportrait comme outil citoyen pour dénoncer la prolifération incontrôlée des déchets dans sa ville¹²⁸. La blogueuse Dieretou Diallo, membre du conseil d'administration de l'ABLOGUI, a créé pour sa part le collectif « #GuineenneDu21esiècle », ciblant la lutte contre les violences basées sur le genre de façon globale, ainsi que le viol et l'excision¹²⁹. Les jeunes femmes représentent environ 30 % des membres de l'ABLOGUI, selon Alpha Diallo.

À propos de la fracture générationnelle

En Guinée, la fracture générationnelle se vérifie à différents niveaux, dans plusieurs domaines et constitue un obstacle à la collaboration entre jeunes et acteurs politiques. Lors de la mise en place de la plateforme #Guinée vote, à l'occasion de l'élection de 2015, les pressions subies par les acteurs de l'ABLOGUI relevaient du choc des générations entre jeunes et décideurs politiques d'une part, mais aussi entre jeunes et acteurs de la société civile traditionnelle. L'ensemble des organisations de la société civile et des partis politiques restent en effet dirigés par les « aînés sociaux », qui ont eu du mal à comprendre la démarche de la nouvelle génération, et ont vu d'un mauvais œil ces nouvelles méthodes et outils numériques qui venaient bousculer des habitudes acquises : « *Ils avaient l'habitude de faire une observation classique des élections, avec du support papier et un système de remontée des données par compilation manuelle. Notre présence, avec des outils numériques venait bouleverser tout ce système-là. Vous avez donc des gens qui sont plus âgés que vous et qui ont du mal à accepter la nouveauté, à voir des jeunes qui arrivent avec de nouvelles méthodes, en passe de tout changer, voire de révolutionner un domaine dans lequel ils sont depuis longtemps ; leur premier réflexe a été de tenter de s'allier avec des décideurs politiques pour ériger des obstacles et nous empêcher d'atteindre nos objectifs* ».

En ce qui concerne plus particulièrement la mise en place d'un Conseil national de la jeunesse (CNJ) conformément à la recommandation de la Charte africaine de la jeunesse (2006) de l'UA, qui vise la participation politique des jeunes, celle-ci n'était pas encore effective en Guinée au moment de l'entretien, alors que le processus est annoncé depuis plusieurs années (3 ou 4 ans). « *La volonté du pouvoir de contrôler l'institution a créé des tensions avec la jeunesse, qui veut rester indépendante. Le projet a été par conséquent gelé bien que tout soit prêt sur le plan administratif.* » Toutefois, en dépit de ce blocage institutionnel, les jeunes Guinéens ont de plus en plus conscience de leur poids politique, comme l'illustre notamment leur mobilisation à l'occasion des élections locales de 2018. Dans la ville de Faranah (Haute Guinée), bastion du parti du président Alpha Condé, « *les jeunes s'étaient regroupés et avaient décidé de ne plus laisser les vieux et les anciens partis politiques conserver le pouvoir* ». Ils avaient créé le *Mouvement indépendant pour le développement local de Faranah (MIDLF)*, une liste portée par des jeunes et qui a remporté l'élection municipale dans cette agglomération. « *Ils se sont affranchis en quelque sorte des listes traditionnelles. Dans certaines localités, ils ont également réussi à faire une entrée dans les conseils municipaux.* »

Toutefois, cette dynamique de jeunes a vite connu des dissensions. Le mouvement s'est divisé, l'une de ses factions choisissant de soutenir, lors des élections de 2020, la candidature controversée du président Alpha Condé à un troisième mandat au terme

128. « En Afrique, le selfie s'attaque aux tas d'ordures », *Libération*, 8 février 2017.

129. Guinéenne Du 21^e siècle, *Le Blog des jeunes Guinéennes engagées*.

d'une modification de la constitution qui a polarisé le pays¹³⁰. Cette donc à l'évidence une déception pour tous ceux qui avaient rêvé, à Faranah, d'une autonomisation politique des jeunes et d'une rupture avec la logique d'alignement sur les partis traditionnels. Cette division traduit la grande fragilité de cette nouvelle dynamique des jeunes. « *Au-delà de l'initiative, il n'y a pas eu d'effets directs sur la manière de gérer les affaires publiques* ».

D'une manière générale, les jeunes Guinéens rencontrent deux types de barrière à leur participation et leur influence dans le champ politique. Tout d'abord, il faut être membre d'un parti politique et avoir l'aval des leaders du parti pour faire accepter sa candidature à un mandat public. La seconde barrière est celle de l'âge. Pour briguer un mandat en Guinée, il faut être âgé d'au moins 35 ans révolus. « *Cette disposition est née de la crainte de certains leaders de partis politiques d'affronter de jeunes candidats dans des scrutins, qui peuvent être plus ouverts notamment au niveau local* ». À l'inverse de l'initiative du Balai citoyen au Burkina Faso, qui avait proposé l'adoption du principe d'un quota de jeunes sur les listes électorales, rien de tel n'a été envisagé en Guinée. Le principe du quota a été adopté en ce qui concerne la promotion de la participation des femmes, avec l'exigence d'un quota d'au-moins 30 % de femmes sur les listes électorales des partis, mais ce principe est loin d'être respecté. L'idée d'un quota de jeunes n'est pas populaire dans le paysage institutionnel guinéen, elle mettrait par ailleurs en compétition les deux catégories les plus discriminées, les femmes et les jeunes.



BlogCamp224 (mars 2021) L'objectif de ce projet était de fournir à vingt (20) blogueurs et aspirants blogueurs les compétences nécessaires pour produire du contenu de qualité sur les risques migratoires, les voies légales de migration et les opportunités

130. Sabrina Achik, « *Guinée : origines et risques de la crise constitutionnelle* », GRIP, 18 février 2020.

Gouvernance locale et redevabilité

Le thème de la gouvernance transparente est l'un des axes majeurs de l'action de l'ABLOGUI. Aussi, la dynamique émergente des listes indépendantes et mouvements portés par les citoyens offre, en dépit de ses faiblesses, l'opportunité d'expérimenter le



Le projet #OpenGuinée vise l'adhésion de la Guinée au Partenariat pour un Gouvernement ouvert (PGO) et la promotion de l'accès à l'information publique par les collectivités locales.

Programme de gouvernance ouverte de l'ABLOGUI au niveau local. L'objectif est de favoriser une plus grande transparence dans la gouvernance ainsi qu'un processus inclusif, de participation citoyenne, à travers les technologies de l'information et de la communication. Dans cette perspective, le collectif ABLOGUI a lancé une initiative de collaboration avec la Mairie de Kaloum, du centre-ville de Conakry, remportée par une liste indépendante, lors des élections municipales de 2018.

Dans un premier temps, l'ABLOGUI ambitionnait d'expérimenter le processus de « gouvernement ouvert » avec les autorités guinéennes. Mais celles-ci étaient alors caractérisées par une logique répressive, tandis que les animateurs des institutions nationales dirigées par la majorité présidentielle se montraient réticents.

Le choix de la Mairie de Kaloum se justifie par l'esprit d'ouverture et la trajectoire de la cheffe de file, qui n'est pas issue d'un parti politique traditionnel, mais qui a été portée à la tête de la mairie par une dynamique citoyenne. C'est un autre exemple illustrant la prise de conscience chez les jeunes de la force qu'ils représentent lorsqu'ils prennent des initiatives visant à peser dans le jeu politique, notamment au niveau local.

L'équipe de la mairie de Kaloum n'est pas exclusivement composée de jeunes, mais ces derniers font partie de la dynamique citoyenne derrière la liste indépendante qui a porté, en 2018, la candidature victorieuse d'[Aminata Touré](#). Issue de la société civile, Aminata

Touré était aussi la fille du premier président guinéen Sékou Touré¹³¹. L'équipe de la nouvelle maire a signé avec l'ABLOGUI une convention dans le cadre du Programme de gouvernance ouverte (PGO), par laquelle la Mairie de Kaloum s'engageait dans un processus de transparence totale. L'équipe de l'ABLOGUI a contribué à l'élaboration et au [lancement de la plateforme](#) web de la mairie de Kaloum. Cette plateforme permet aux citoyens d'accéder à diverses informations d'ordre général sur le fonctionnement de la commune, les activités du Conseil, les services pourvus par la municipalité, et aussi les informations relatives à la gestion du budget par la mairie. Les citoyens peuvent consulter en ligne le budget prévisionnel ainsi que le budget exécuté, apprendre ainsi à analyser et contrôler l'affectation des ressources publiques par l'équipe municipale. La mairie de Kaloum devait poursuivre et renforcer le projet après sa mise en place, mais elle a rencontré des difficultés à réunir les financements nécessaires, en raison du versement aléatoire des redevances dues aux communes par la métropole urbaine.

« Même lorsque les contribuables s'acquittent des taxes, celles-ci n'arrivent pas dans les caisses de la commune », observe Alpha Diallo. La faute selon lui à la corruption et à l'État qui ne tient pas ses engagements en matière de redistribution des recettes fiscales. La question de la redistribution des taxes constitue l'un des freins au fonctionnement des communes urbaines, bien qu'une Agence de financement des communes ait été mise en place en juin 2021. À travers l'AFICCON¹³² (Agence de financement des communes de Conakry), l'État s'est engagé à allouer 10 % des revenus fiscaux générés notamment par les services publics portuaires et aéroportuaires de Conakry, au financement des projets de développement planifiés par les communes de la capitale¹³³.

Coalition pour la transparence budgétaire

Afin d'amplifier son engagement en faveur d'une gouvernance plus transparente, l'ABLOGUI a constitué avec d'autres associations de la société civile, la COTEB ou Coalition pour la transparence et l'efficacité budgétaire. Étant une association de blogueurs spécialisés dans le numérique, l'ABLOGUI s'est approchée des universitaires et spécialistes de l'analyse budgétaire afin de doter la COTEB d'une expertise élargie. *« Le premier objectif de la coalition est de faire en sorte qu'il y ait un minimum de transparence budgétaire, parce que ce qui rend difficile le travail de veille citoyenne, c'est l'absence de données suffisantes sur les dépenses publiques. »* Souvent, le budget exécuté par le gouvernement et les autres structures étatiques n'est pas connu ou ne figure pas dans les documents publiés, notamment ceux qui sont mis en ligne. La démarche de la COTEB consiste donc à pousser les structures de l'État à rendre publics tous les documents relatifs à l'élaboration du budget. L'accès à ces données permettrait d'affiner les analyses budgétaires en amont et en aval des débats budgétaires, afin de formuler des recommandations ou d'alerter sur les incohérences éventuelles observées.

131. Aminata Touré est décédée en janvier 2022.

132. Le gouvernement guinéen met en place une nouvelle agence en faveur des communes de Conakry, *La Guinéenne.info*, 1^{er} juillet 2021.

133. *Lahidi.org* : Analyse des promesses de la nouvelle gouvernance d'Alpha Condé et de son Gouvernement.

L'impact de Lahidi

Le travail de veille citoyenne mené par *Lahidi* engrange de nombreux retours. Il s'agit notamment d'échanges de courriers, parfois de débats des discussions directes sur les réseaux sociaux avec des responsables de comptes ou des ministres. Le bilan¹³⁴ de *Lahidi* sur les promesses du second mandat du président Alpha Condé, publié en octobre 2020, a eu un large retentissement¹³⁵. Selon l'évaluation de ce rapport, seulement 13 % des promesses gouvernementales ont été réalisées, soit 40 engagements sur les 315 répertoriés par *Lahidi*. « *La mobilisation de ce rapport par les opposants politiques, a fait prendre conscience aux autorités de l'impact du projet Lahidi. Après ce rapport, nous avons perçu une grande volonté de certaines autorités de s'ouvrir, et travailler avec nous.* » Le Collectif a aussi mené un diagnostic sur son impact global : « *On se rend compte que l'on est dans un pays où tout le monde n'a pas accès à Internet or Lahidi est une plateforme qui utilise le numérique* ». En vue de diversifier les modes de communication, le Collectif a décidé de s'orienter davantage vers la production de contenus adaptés aux réseaux sociaux, en ajoutant une production audio-visuelle et en ayant recours aux médias classiques. En effet, en dépit du développement des réseaux sociaux, les médias traditionnels ont encore beaucoup d'influence, beaucoup d'impact sur une partie du public que *Lahidi* ne peut pas atteindre via les réseaux sociaux. « *On va vers ces médias-là pour maximiser l'impact et permettre à un maximum de citoyens de connaître les promesses des gouvernants et faire en sorte qu'elles soient respectées.* »

Enfin, il s'agit aussi pour le Collectif d'avoir un ancrage au niveau local, de produire une cartographie des promesses permettant de tisser des partenariats avec des organisations locales pour faire le monitoring et le suivi de ce qui est fait au niveau local.

Panafricanisme d'en haut et panafricanisme d'en bas

Bien qu'ils soient partie prenante du réseau des *Africtivistes* et souscrivent à l'idée d'une convergence des initiatives citoyennes à l'échelle du continent, les membres d'ABLOGUI se montrent réservés quant à l'usage du terme *panafricaniste* lui-même. Dans le contexte guinéen, le panafricanisme est aussi une notion refuge souvent instrumentalisée par les acteurs politiques à des fins populistes. Cela n'exclut cependant pas une posture panafricaine à travers les collaborations entre l'ABLOGUI et d'autres collectifs citoyens, comme dans le cas du soutien apporté par les activistes sénégalais à *#Guinée vote*.

L'ABLOGUI n'entretient pas directement de liens avec les représentants des instances régionales, bien que ces derniers aient parfois cherché à rencontrer les acteurs de la société civile lors de leurs visites. Avec d'autres associations, l'ABLOGUI a néanmoins [saisi le rapporteur](#) de la Cour de justice de la CEDEAO en juillet 2021, à propos des coupures d'Internet par les autorités guinéennes¹³⁶. D'une manière générale, les activistes ont souvent l'impression d'être mieux écoutés par les représentants des institutions occidentales/européennes que par ceux des organisations régionales/sous-régionales africaines. Ils le regrettent car ils ont pu constater que la CEDEAO a de

134. *Lahidi.org* : Bilan du président Alpha Condé.

135. Promesses d'Alpha Condé (2015-2020) : Sur 82 promesses, seulement 13 % ont été réalisées (6^e rapport de la plateforme Lahidi d'ABLOGUI), *Guineetime.com*, le 3 septembre 2020.

136. [Communiqué relatif à la Plainte contre l'État guinéen à la Cour de Justice de la CEDEAO sur la coupure d'Internet, 5 juillet 2021.](#)

l'influence sur la Guinée, mais ils n'ont pas de personne de contact. L'ABLOGUI n'a pas de relations avec le réseau anglophone YADA ([Young african defenders in action](#)), dont les objectifs recoupent cependant ceux des collectifs francophones mobilisant le numérique comme levier d'un renforcement de la gouvernance et de la défense des droits humains. L'ABLOGUI est notamment soutenu par l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), mais elle tire aussi ses ressources de ses prestations en consultance et maintenance numérique pour d'autres organisations de la société civile et institutions locales.

Entretien avec Ousmane Miphah Lankoande, secrétaire exécutif du Balai citoyen¹³⁷

Positionnement du mouvement dans le nouveau contexte post-transition



Il y a eu un recentrage sur les questions essentielles qui concernent les besoins de base de la population tels que l'accès à l'eau, l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, etc. L'idée est aussi de poursuivre un travail de veille citoyenne en se concentrant notamment sur les **communes** et sur **leurs besoins et programmes**. La contestation populaire de rue devient un dernier recours, le mouvement entend se positionner prioritairement comme un « médiateur politique » entre gouvernants et gouvernés, par le suivi des préoccupations de la population à la base.

Comme **outils d'action**, *Le Balai citoyen* recourt au dialogue de proximité et à l'interpellation des élus à travers des assemblées publiques, ainsi qu'à la création de capsules vidéo diffusées sur les réseaux sociaux (site/Facebook/Twitter...), et aux émissions radio. Il procède également des interpellations des élus au niveau national sur des questions relatives à la gouvernance et à la sécurité dans le contexte de dégradation de la situation sécuritaire que connaît le Nord du Burkina Faso. *Le Balai citoyen* met alors en place de grandes conférences et publie des déclarations de portée nationale.

Le Collectif entend capitaliser les retombées de son programme de formation ciblant spécifiquement les jeunes, dans le cadre du projet « **Alliance jeunes et parlementaires** ». Ce projet d'une durée de deux années, lancé en 2018, visait à favoriser une meilleure prise en compte des intérêts socio-économiques et politiques des jeunes et leur participation aux travaux parlementaires, à travers la mise en place d'actions de formation et de plaidoyer. Le projet a ciblé des jeunes membres du *Balai citoyen* de plusieurs localités dont Ouagadougou, Koudougou, Bogandé, Dori, Tenkodogo et Pô. Le Collectif partait du constat que nombre des jeunes avaient une faible connaissance du fonctionnement de l'Assemblée nationale et du rôle des députés. Il s'agissait dès lors de les doter de capacités d'analyse sociopolitique et de les inciter ensuite à interagir avec les parlementaires et à interpeller également leurs élus au niveau local. Le programme a outillé une cohorte de jeunes sur la connaissance du système parlementaire, afin de faciliter leur accès aux espaces formels et informels de prise de

137. Secrétaire exécutif de *Balai citoyen*, entretien en ligne, janvier 2022. L'entretien a été conduit avant le coup d'État survenu contre le président Roch-Marc Christian Kabore, le 23 janvier 2022. Un entretien complémentaire a été sollicité pour intégrer la réaction du mouvement au contexte ouvert par le coup d'État.

décision, tout en mettant en place des plateformes d'interactions avec les élus. Le projet a particulièrement permis d'organiser et de mettre en réseau les jeunes des localités cibles, en vue d'élaborer un agenda commun de plaidoyer destiné aux députés. Cette initiative a également débouché sur la signature d'une convention-cadre avec l'Assemblée nationale. Le *Balai citoyen* et les jeunes participants au projet ont élaboré une stratégie d'action portant notamment sur l'instauration d'un quota de jeunes sur les listes électorales, dans la perspective des élections législatives de 2020, le recrutement de 127 jeunes assistant(e)s parlementaires à l'Assemblée nationale et l'extension de la couverture de la radio parlementaire sur l'ensemble du territoire national.

S'agissant des moyens dont il dispose, Le Balai citoyen tire ses ressources des cotisations de ses membres, de l'appui des sympathisants, et bénéficie aussi du soutien financier d'ONG¹³⁸ internationales de développement actives sur la thématique de la gouvernance. Cependant, toutes les activités sont menées par Le Balai citoyen.

Le Balai Citoyen s'appuie également sur une stratégie d'alliances pour rallier d'autres organisations de la société civile à ses actions afin de donner plus de d'ampleur et de portée à ses activités.

Sur le plan organisationnel, *Le Balai citoyen* est doté d'une Assemblée générale composée d'environ 3 000 membres, selon le recensement de décembre 2021, présents sur l'ensemble du territoire et dans les différentes régions du pays. Selon Ousmane Lankoande, il y a de plus en plus d'engouement pour *Le Balai citoyen* dans les zones rurales, alors que le mouvement avait jusque-là un ancrage essentiellement urbain.

Sa structure repose sur une coordination qui se décline en quatre niveaux : une coordination nationale, des coordinations régionales, puis provinciales et communales¹³⁹. À la base, au niveau des quartiers, *Le Balai citoyen* s'appuie sur les clubs, les CiBals (citoyens balayeurs), qui comptent une dizaine de membres. Les Cibals sont les cellules de base du mouvement, encadrés par les points focaux, qui sont en contact avec la coordination nationale.

Dans la période qui a suivi le renversement du président Roch Marc Christian Kaboré, une partie des membres « à la base » a exprimé son souhait de voir *Le Balai citoyen* maintenir sa mobilisation dans les rues, de rester dans un rôle permanent de contestation comme au début du mouvement. Mais la stratégie privilégiée par la coordination nationale est d'agir via les canaux d'interpellation. Certains critiques reprochent au mouvement son manque de virulence dans le nouveau contexte, créant un climat de dissensions au sein du mouvement.

Comme le souligne Ousmane Lankoande, « *Le Balai citoyen n'envisage pas la démocratie comme un bras de fer perpétuel : les activistes ne doivent pas se muer en vecteurs de turbulences mais recourir aux canaux licites pour s'exprimer, en renouvelant les règles démocratiques pour permettre une participation politique différente* ». Lors de la montée des tensions sociales et la dégradation du climat sécuritaire¹⁴⁰ et politique sous les « derniers jours » de la présidence de Roch Marc Christian Kaboré, *Le Balai citoyen* a choisi de ne pas participer

138. Principalement l'ONG suédoise Diakonia, et OXFAM.

139. Pour une information plus détaillée sur l'organigramme, voir « Une jeunesse africaine et quête de changement », *op. cit.*

140. Le Burkina Faso connaît depuis 2015 une montée de violences liée à la poussée des groupes djihadistes, affiliés à Al-Qaïda et à l'État islamique, et dont les attaques visent les civils et les militaires principalement dans le Nord et l'Est du pays.

aux manifestations appelant à la démission du président, une telle éventualité étant porteuse, selon leur analyse, de risques d'une crise institutionnelle plus grave.

Le mouvement a donc mis l'accent sur son **action de veille citoyenne**. Ainsi, *Le Balai citoyen* collabore au **Présimètre**, qui est une plateforme de veille citoyenne et de partage d'informations entre acteurs de la société civile et mouvements citoyens, sur les problématiques de gouvernance démocratique et de suivi de la gestion des politiques publiques¹⁴¹. Le *Présimètre* évalue notamment le niveau des réalisations des engagements pris dans le cadre du mandat du président en exercice.

Le Collectif réalise également des capsules audiovisuelles ou des reportages courts sur des problématiques variées (comme les questions foncières) intéressant le débat public. Les jeunes formés pour relayer les problématiques locales notamment via les réseaux sociaux, mènent un travail de plaidoyer auprès des autorités afin de les interpeller. Comme nombre de collectifs, *Le Balai citoyen* mobilise le pouvoir évocateur des activités artistiques pour soutenir ses actions : il organise des Caravanes citoyennes et des concerts pédagogiques pour toucher un public large. Dans les régions impactées par l'insécurité et la violence des groupes extrémistes, les activistes sont cependant contraints d'agir anonymement (en supprimant toute référence au Balai citoyen sur leurs vêtements), pour éviter d'être **ciblés par les groupes terroristes**, en tant qu'activistes d'un mouvement de pression défendant un modèle de société ouverte et démocratique.

Place des femmes dans Le Balai citoyen

Les activistes sont conscients de la sous-représentation des femmes dans le leadership du mouvement, ainsi que de la difficulté de faire participer davantage de femmes, notamment en raison de contraintes socio-culturelles et familiales encore prégnantes. Bien que les idées féministes restent largement présentes dans la société, comme héritage de la gouvernance de Thomas Sankara, les conditions parfois violentes entourant les protestations de rue, ainsi que la perception des mouvements citoyens comme un milieu essentiellement masculin, sont aussi des facteurs dissuasifs à la participation plus importante des femmes. *Le Balai citoyen* peut toutefois compter sur des personnes ressources aux profils divers (intellectuels, mécènes en ressources matérielles ou financières ...) parmi lesquelles des femmes plus âgées qui agissent comme des marraines et garantes auprès des familles pour inciter les jeunes femmes à rejoindre le mouvement. La question de la participation des femmes est encore plus aigüe dans les milieux périurbains et ruraux.

Panafricanisme et alternatives

Le Balai citoyen est membre du réseau *Afrikki*, visant à fédérer les actions des collectifs citoyens du continent et de la diaspora autour d'un agenda panafricain de luttes citoyennes. Le réseau se distingue par ses prises de position contre les politiques répressives ciblant les collectifs citoyens et activistes individuels dans nombre de pays et se positionne comme mécanisme de protection des activistes. Le réseau est également le lieu d'une réflexion sur l'autonomie des mouvements citoyens. Il s'agit d'identifier des modèles de financement pour réduire la dépendance à l'égard des bailleurs extracontinentaux, en partant de l'idée que des organisations africaines, des donateurs

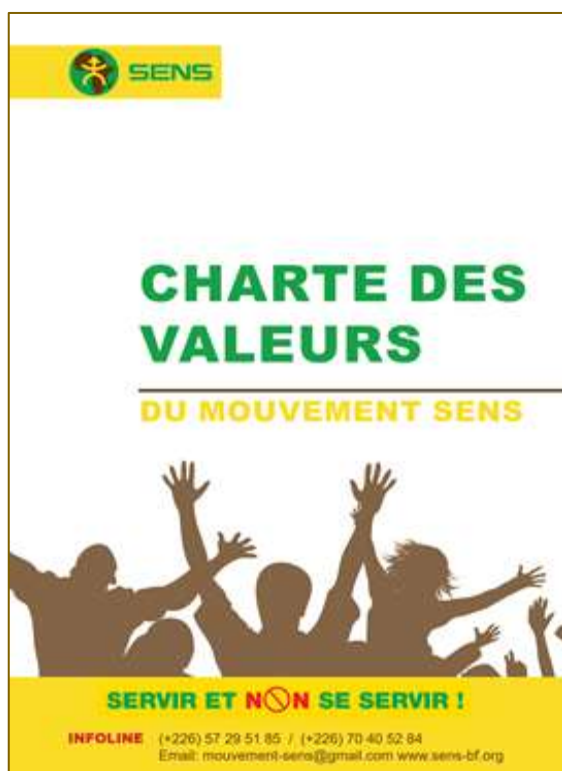
141. Présimètre, source : Accueil | Présimètre (presimetre.bf)

ou des entreprises africaines pourraient soutenir financièrement ces mouvements. Ceci suppose la mise en place de stratégies et rencontres avec ces profils d'acteurs. Cette réflexion était en cours au moment de cet entretien.

Le soutien aux mouvements citoyens n'est cependant pas sans risques pour les mécènes locaux. La perception, parfois négative, de ces mouvements contestataires ne fait pas nécessairement bon ménage avec les affaires ! Certaines personnes qui appuient financièrement *Le Balai citoyen* ne tiennent pas à rendre public cet appui afin d'éviter les problèmes avec le pouvoir en place. Ousmane Lankoande a personnellement été écarté de l'accès à certains postes institutionnels nationaux en raison de son rôle affiché au sein du *Balai citoyen*. Selon le Secrétaire exécutif du mouvement, la même situation s'est reproduite avec des structures européennes établies dans le pays.

Néanmoins, les conventions que *Le Balai citoyen* signe avec les bailleurs extérieurs sont strictement cadrées et ne lient pas les mains du Collectif. Cela est très clairement exprimé lors de la signature desdites conventions. Si le bailleur émet quelques velléités d'entraves à l'autonomie du Collectif, le Balai citoyen préfère ne pas signer de convention de financement.

Enfin, Ousmane Lankoande reconnaît certaines limites à la stratégie de veille citoyenne et d'interpellation : « *Nos ambitions sont limitées à la capacité d'influencer effectivement les décideurs, car nous n'avons pas les manettes du pouvoir pour apporter les changements nécessaires* ». Le domaine de la lutte contre la corruption lui permet d'étayer son propos. « *Au-delà des déclarations, le gouvernement alors en place n'a jamais pris les décrets permettant de mettre les politiques de lutte en application.* » Ce qui l'amène à conclure : « *Vous avez beau faire pression, si l'acte politique n'arrive pas, la population finit par se démobiliser et ne plus y croire.* » D'où la nécessité d'avoir un **relais dans le champ politique**, la seule façon, selon lui, « *d'insuffler une autre pratique de gouvernance et changer les choses* ». La création du mouvement SENS pourrait contribuer à cette étape (voir ci-après, l'entretien avec Abdoulaye Diallo).

Entretien avec Abdoulaye Diallo, mouvement SENS¹⁴²

Créé en août 2020, le mouvement « SENS » est une émanation du Balai citoyen, sans en être la branche partisane. Il est issu d'un noyau d'activistes présents sur le terrain de l'engagement citoyen depuis plus d'une décennie et dont certains figurent parmi les initiateurs du Balai citoyen. « Une partie de ces acteurs a voulu franchir le pas d'aller au-delà de la veille citoyenne, en créant une formation politique d'un genre nouveau ; ils sont sortis du Balai citoyen et n'ont plus de rôle dans le mouvement, car cela n'est pas autorisé par les statuts du mouvement ».

La création de SENS est une évolution naturelle pour ce noyau d'activistes. Il s'agit pour eux d'explorer des nouvelles manières de faire en politique, l'acronyme « SENS » ayant

pour signification, « Servir et non se servir ». Même si les résultats visés ne sont pas immédiats, SENS entend travailler à l'émergence d'une nouvelle génération de politiciens dans la durée.

Un mouvement politique de rupture et de refondation,

Selon Abdoulaye Diallo, la politique a tellement été dévoyée durant les 27 années de la gouvernance de Blaise Compaoré¹⁴³, qu'il y a dans l'ensemble de la société une évidente défiance vis-à-vis du politique. Dès lors, une autre manière de faire est attendue et espérée par la population. animateur du Centre national de presse Norbert Zongo¹⁴⁴ depuis plus de 20 ans, Abdoulaye Diallo est aussi le promoteur du Festival Ciné Droit libre¹⁴⁵, lieu de convergence et cadre de rencontre de tous les activistes : « *Ciné Droit libre a été l'incubateur du Balai citoyen. La création du Balai citoyen répondait à un besoin impérieux à un moment donné. Nous avons tous milité dans diverses organisations mais, souligne Abdoulaye Diallo, la jeunesse bouillonnante aspirait à se retrouver dans une organisation et dans un mode d'engagement civique qui lui correspondaient davantage.* »

Après la phase de contestation en vue de la transition, puis la phase de veille citoyenne, le débat mené en interne par une partie des activistes a conduit à dire qu'il fallait **une nouvelle étape, au-delà de la veille citoyenne**. Tous ceux qui préconisaient cette

142. L'entretien a eu lieu en septembre 2021.

143. Arrivé au pouvoir le 15 octobre 1987 à la faveur d'un coup d'État contre Thomas Sankara, au cours duquel Sankara et 12 de ses collaborateurs sont assassinés. Blaise Compaoré démissionne le 31 octobre 2014 à la suite d'un soulèvement populaire, après avoir tenté une réforme constitutionnelle pour briguer un ultime mandat présidentiel.

144. Créé en 1988, le CNP-NZ a pour mission de promouvoir et défendre la liberté d'expression et de la presse au Burkina Faso, avec la finalité de contribuer au renforcement de la démocratie tant au Burkina Faso et qu'en Afrique de manière générale. Le Centre porte depuis janvier 1999 le nom du journaliste Norbert Zongo, directeur du journal *L'Indépendant* et membre fondateur du CNP, assassiné le 13 décembre 1998.

145. Créé en 2005, « Ciné Droit Libre » est le plus grand festival de films sur les droits humains et la liberté d'expression en Afrique francophone.

étape et se retrouvaient autour des mêmes idées se sont rassemblés pour créer le mouvement SENS. C'est une évolution majeure par rapport au positionnement initial du mouvement citoyen, dont les statuts interdisent aux membres l'exercice de mandats au sein de formations politiques. La création d'un nouveau parti reste aussi un défi dans un contexte marqué par la désaffection des jeunes par rapport aux formations politiques traditionnelles et aux élections de manière générale¹⁴⁶. L'initiative a immanquablement suscité le scepticisme : « *Nombre de personnes nous objectaient que la politique est synonyme de corruption. Mais, nous avons estimé qu'il ne fallait pas laisser la politique entre les mains des supposés corrompus. Il ne s'agit plus de se servir de la politique comme un moyen d'ascension sociale, mais de définir des manières de la faire différemment, avec des principes. Même si on ne peut prétendre à des résultats palpables de suite, SENS mise sur les jeunes pour ouvrir des nouvelles voies.* »

Renouveler « par le bas »

Après avoir pris part aux législatives de novembre 2020, sans remporter de siège à l'Assemblée nationale, le Mouvement a tenu en juin 2021 son Assemblée générale souveraine pour définir ses nouvelles orientations stratégiques dont la mise en œuvre est confiée à son Conseil politique national. Ce premier exercice électoral a surtout servi au Mouvement à poser les bases des alliances stratégiques nationales et panafricaines permettant de porter son projet de refondation et de rupture. L'ambition initiale était de conquérir et gérer des communes en 2022, avant de poursuivre des ambitions nationales à l'horizon 2025. Le coup d'État survenu en janvier 2022 contre le président Kaboré a contraint le Mouvement à réviser partiellement sa stratégie pour la nouvelle période de transition¹⁴⁷, en s'adaptant pour travailler davantage à assurer une couverture territoriale, tout en formant les adhérents à l'esprit de la rupture et de la refondation que le mouvement *SENS* se donne.

SENS fait du renouvellement générationnel son cheval de bataille. Dans des pays où près de 70 % de la population a moins de 35 ans, « *Rien de solide ne peut se construire sans la prise en compte de deux catégories sociales importantes, la jeunesse et les femmes. Cela s'impose à nous. Notre génération, souligne Abdoulaye Diallo, a un rôle d'interface et de courroie de transmission à jouer, il faut que nous assurions le relai pour résorber la fracture entre les générations. La nouvelle génération n'attend pas, elle est prête à prendre ce qui lui revient, mais il faut la préparer à la prise du leadership, l'amener à faire de la politique autrement. C'est pour cela que nous avons voulu envoyer un signal fort, lors des élections législatives de novembre 2020, en choisissant comme tête de liste de SENS une jeune femme, une étudiante de 22 ans. Nous avons le devoir de propulser la jeunesse. Ce rajeunissement est d'ailleurs présent dans l'organigramme de la Coordination nationale. Nous essayons de constituer des binômes jeune/plus âgé aux différents échelons de responsabilité. C'est plus difficile d'avoir des femmes mais nous avons quand même environ 35 % de femmes et plus ou moins 45 % de jeunes dans l'organigramme du mouvement* »¹⁴⁸. L'idée est que la coordination reflète la composition de la population, que les jeunes et les femmes constituent les 70 % dans l'organigramme même du mouvement. C'est un processus qui s'inscrit dans

146. Les élections présidentielle et législatives du 22 novembre 2020, ont été marquées par un faible taux de participation des jeunes malgré le nombre important d'électeurs jeunes enregistrés sur le fichier électoral (2 491 816 de jeunes sur 6 467 091 électeurs). Elections municipales de 2022 : Les jeunes de Bobo-Dioulasso sensibilisés à une participation effective, *leFaso.net*.

147. La charte de la transition burkinabè prévoit la tenue d'élections générales en juillet 2024.

148. Cette coordination, qui comprend 24 membres relevant de 12 secrétariats, a un mandat de trois ans. Elle fait la part belle aux jeunes et aux femmes puisque constituée de 37,7 % de femmes et 25 % de jeunes'. Voir [Burkina Faso : le mouvement SENS s'interroge sur sa place dans l'arène](#), *lefaso.net*.

la durée, un travail que *SENS* envisage à l'échelle d'une génération, pour espérer démanteler les entraves à la participation des jeunes en politique.

Stratégies d'alliances et panafricanisme

Les animateurs du Mouvement *SENS* sont convaincus que la construction d'une nouvelle force politique alternative au Burkina Faso passe par des alliances et par le regroupement avec les partis et mouvements partageant les mêmes sensibilités, notamment les partis d'obédience Sankariste. L'ambition est de créer une alliance ouverte, autour du projet de *SENS*, intégrant une diversité d'acteurs (syndicats, ONG, mouvements sociaux) à l'instar du modèle de pilariation en vigueur dans certaines grandes démocraties contemporaines. Le projet de *SENS* recouvre aussi une dimension panafricaine dans sa conception : « *Nous pensons à un mouvement panafricain car pour nous, les solutions aux défis de l'Afrique doivent être abordées dans une approche globale. Les initiatives portées à l'échelle africaine doivent pouvoir être adaptées dans chaque région et chaque pays du continent* ». L'idée majeure étant d'aligner les processus d'émancipation et de démocratisation internes aux pays sur le processus d'intégration et d'émancipation du continent : « *L'Afrique nourrit le reste du monde grâce à la mainmise des puissances extérieures sur nos ressources et au levier de la corruption, qui perpétue l'influence d'anciennes puissances coloniales sur des dirigeants. Le panafricanisme et l'esprit d'innovation de la jeunesse offrent aux Africains les perspectives d'assumer leur destin. Mais j'ai confiance dans l'esprit d'innovation de cette jeunesse-là.* »

Entretien avec Martial PA'NUCCI¹⁴⁹

Artiste rappeur originaire de la République du Congo (Congo-Brazzaville), Martial Pa'nucci est membre fondateur du Collectif citoyen « **Ras-le-Bol** ». Exilé au Burkina Faso depuis octobre 2016 pour échapper au durcissement du climat politique à l'égard des activistes, il est chargé de la communication à l'international pour le Collectif. Il a été désigné, en son absence, « Meilleur artiste Hip Hop de l'année 2016 » aux Beat Street Awards, le Festival des musiques urbaines du Congo. Son répertoire est emblématique de l'esprit de protestation, de dénonciation des injustices sociales et d'irrévérence des nouveaux activistes à l'égard des autoritarismes qui persistent encore dans divers pays du continent. Produit de son temps, Martial Pa'nucci doit notamment sa renommée grandissante aux réseaux sociaux et plateformes digitales, via lesquels ses créations musicales sont diffusées.



Titulaire d'une Licence ès lettres en littératures et civilisations africaines, Moyi Mbourangon, de son vrai nom, est l'auteur de deux recueils de poésie¹⁵⁰ et de quatre albums au total, dont le disque # 2015 Chroniques, contenant le titre phare « Lettre ouverte aux présidents d'Afrique », est largement diffusé sur les réseaux sociaux et a fait connaître l'artiste au grand public.

Ras-le-Bol

Le *Collectif citoyen Ras-le-Bol* se définit comme un mouvement citoyen non violent, qui milite pour le respect des droits humains, pour la justice et le progrès social par l'éveil de la conscience citoyenne.

149. Entretien réalisé en septembre 2021.

150. « Le Poids des maux », est son 1^{er} recueil publié en mars 2016 aux éditions Chapitre.com. « *Pour que l'humain survive* », est le second recueil, paru en 2019 aux Éditions Bomoto.

Le mouvement revendique plusieurs centaines d'adhérents dans la diaspora et sur l'ensemble du territoire congolais, dont 200 membres actifs. La plupart des membres sont plutôt issus des milieux urbains mais le Collectif a également l'intention de toucher les populations rurales. Conçu au départ comme un mouvement d'action citoyenne directe, mais non violente, *Ras-le-Bol* a été confronté dès sa création au durcissement du climat politique et au rétrécissement de l'espace civique. Le Collectif voit en effet le jour en 2015, dans le contexte particulier de l'opposition au troisième mandat du président Denis Sassou Nguesso, au pouvoir entre 1979 et 1992, et depuis 1997. Un référendum constitutionnel controversé, organisé le 25 octobre 2015, avait introduit la suppression de la limitation du nombre de mandats présidentiels et permis au président de se représenter lors de l'élection présidentielle du 20 mars 2016. La contestation de la victoire de Denis Sassou Nguesso par l'opposition avait ensuite été ponctuée par une répression de grande ampleur, marquée par des arrestations et un nombre indéterminé de victimes¹⁵¹. C'est dans ce contexte que Martial Pa'nucci et certains de ses camarades avaient été contraints à l'exil.

Le nouveau cycle électoral, en mars 2021, a coïncidé avec le climat de restrictions des libertés liées aux mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19. Comme le souligne Martial Pa'nucci, « *les régimes autoritaires comme celui du Congo ont profité de la pandémie pour restreindre l'espace citoyen et limiter la liberté de manifester. Le Congo est l'un des seuls pays à avoir maintenu les mesures de confinement strict pendant deux ans !* ». Ce contexte de restrictions des libertés et d'interdiction des rassemblements publics a contraint les membres du mouvement à privilégier les activités de formation (projection de documentaires touchant à l'éducation à la citoyenneté, débats, connaissance des textes tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de la Cour africaine des droits de l'homme, etc.).

Les militants ont opté pour des actions symboliques, afin d'éviter tout risque d'interpellation : « *Le pays est resté ce qu'il a toujours été. C'est-à-dire un état policier, dans lequel il ne nous est pas permis de mener des actions de confrontation directe. Au cours de cette période de restrictions, des membres avaient individuellement tenté de faire un live sur Facebook, et l'un de nos militants a été arrêté, il est sorti de prison trois mois après son interpellation.* »

Ras-le-Bol est demeuré une association de fait. En effet, elle n'a jamais reçu de reconnaissance juridique en raison de la réticence des autorités à l'enregistrer : « *Lorsque nous avons créé le Collectif en 2015 avec des amis artistes et étudiants nous avons voulu déposer les actes et le règlement au ministère de l'Intérieur. Mais, le Directeur général de police nationale nous avait fait comprendre que si on voulait être enregistrés, il fallait trouver un autre nom pour le mouvement. Tant qu'on l'appellerait Ras-le-Bol, le mouvement n'aurait jamais d'existence, l'Administration n'allait pas nous délivrer de récépissé.* » Le Collectif n'a jamais reçu de nouvelles par la suite, mais il a pu développer ses activités grâce au partenariat avec d'autres institutions comme l'OCDH, l'Observatoire congolais des droits humains. Ce partenariat a permis au Collectif de bénéficier de financements, pour ses activités de sensibilisation citoyenne et de formation, bien que juridiquement le collectif n'existe pas.

Les membres du Collectif considèrent que « *l'acte le plus fondamental d'un activiste, c'est la prise de parole* ». En l'absence de possibilités de manifester dans l'espace public, cette prise de parole s'effectue davantage via les réseaux sociaux, qui restent les seuls relais pour contourner les entraves à la libre expression des mouvements citoyens et

151. « Congo Brazzaville : Vague croissante d'arrestations d'opposants », *Amnesty international*, 31 mars 2016.

bousculer le monopole de l'État sur les principaux moyens de communication traditionnels. Les mesures de coupure ou de limitation des communications téléphoniques et d'Internet, prises au Congo-Brazzaville comme dans d'autres pays (Guinée, RDC) lors des processus électoraux, indiquent l'influence de cette prise de parole via les réseaux sociaux sur les débats nationaux. « *Les réseaux sociaux ont un impact indéniable pour le travail militant que nous réalisons, estime Martial Pa'nucci. De plus en plus de jeunes se connectent car ils sont à la recherche d'informations, notamment lorsque des manifestations ou des actions sont décidées. Après cela, il y a toujours le contact direct, la proximité permet de mobiliser les gens sur base de liens de confiance, car ils voient à qui ils ont à faire. Après, il y a aussi les appels lancés avec les personnalités qui ont une renommée ; cela permet aussi de faire passer les messages, notamment via certains médias en ligne, plus accessibles.* »

Les mouvements citoyens ne sont toutefois pas à l'abri de pressions qui fragilisent certains de leurs adhérents, comme l'indique le départ de membres de *Ras-le-Bol* motivés par la création d'un autre mouvement aux ambitions politiques d'un registre plus traditionnel.

L'art pour changer l'imaginaire politique

L'expression artistique reste un vecteur essentiel de mobilisation citoyenne et de mise en réseau. En dépit de l'exil au Burkina Faso, grâce à sa musique, Martial Pa'nucci a élargi son audience au-delà de son pays d'accueil, sa renommée atteignant désormais l'Europe. Passant d'un public de 600 personnes, lors de son plus grand spectacle au Burkina Faso, l'artiste a été programmé dans des festivals réunissant des milliers de personnes : « *Partout où je suis passé, tant en France, en Belgique qu'en Allemagne, je m'attache à dénoncer auprès des citoyens concernés, la poursuite de certaines pratiques dysfonctionnelles de leurs dirigeants, qui perpétuent des rapports néocoloniaux avec le continent africain, au moment où de plus en plus des voix s'élèvent contre ces pratiques et que la jeunesse africaine exige plus de redevabilité aux gouvernants et aux partenaires internationaux* ».

Alors que sa musique est de fait proscrite au Congo, notamment dans les médias locaux, le public peut néanmoins y accéder via les réseaux sociaux et les plateformes en ligne. Les retours qui lui parviennent attestent de l'influence de la musique de Martial Pa'nucci sur une partie de la jeunesse de son pays d'origine : « *Je pense que mon message passe, et d'ailleurs les gens me le confirment en retour, lorsqu'ils estiment qu'on a aussi besoin d'artistes qui ne font pas que danser et divertir, mais qui font réfléchir en posant des questions essentielles à la fois sur l'avenir du continent africain et du reste du monde.* »

Son engagement reste une source de menaces, qui persistent même de loin, attestant que sa démarche musicale a vraiment un impact. Cela s'est encore ressenti en décembre 2020, lorsque Martial Pa'nucci s'est rendu au Sénégal pour participer à l'Université populaire de l'engagement citoyen (UPEC). « *J'ai été retenu à l'aéroport de Blaise Diagne, où j'ai passé cinq jours à dormir à même le sol. On ne me notifiait rien jusqu'à ce que je fasse un scandale en faisant une vidéo qui a tout de suite tourné sur Internet. Cela a permis de faire évoluer la situation. J'ai reçu une note signalant que j'étais interdit d'entrée au Sénégal pour menace de trouble à l'ordre public. Cela indiquait qu'il y avait des accointances entre le régime sénégalais et celui du Congo. L'idée était de m'expulser vers le Congo pour que le régime me mette la main dessus.* ». L'artiste estime avoir échappé à l'expulsion vers le Congo grâce au fait qu'il voyageait avec un document burkinabé et de la CEDEAO attestant de son statut de réfugié. « *Cela prouve bien que je suis entendu et que je suis suivi de près* », souligne-t-il. C'est particulièrement grâce

à la mobilisation de tous les collectifs présents à la rencontre du Sénégal que l'artiste a pu être expulsé vers le Burkina et non vers le Congo.

Lettre ouverte aux présidents d'Afrique (Martial Pa'nucci)

Heug, heug Yoka, Yoka Écoutez Messieurs les présidents Vous êtes aux commandes de l'Afrique depuis bientôt soixante ans Et si peu d'années ont suffi pour assassiner Plus de cadres africains que les colons en quatre cents ans Et de ce fait vous les avez presque blanchis de leurs crimes Comme celui de l'esclavage Qui pourtant a fait des milliers de morts et des ravages Des morts que vous avez occultés En marchant sur l'Histoire Vous avez piétiné leur mémoire Sans hésiter Messieurs les présidents En moins d'un siècle de gouvernance Vous avez transformé l'Afrique hospitalière en une carnassière Qui dévore ses propres fils En une mégère Qui les envoie à la mort Dans des embarcations de fortune Qui se noient avec tous leurs espoirs dans l'Atlantique Vous qui avez en charge sa destinée Vous avez transformé l'Afrique en une terre invivable Où les guerres civiles déciment ses fils par milliers c'est horrible Mais puisque nos malheurs font votre bonheur alors vous restez obstinés Messieurs les présidents En tournant le dos à notre Civilisation vous avez trahi les ancêtres Et maintenant le seul chemin qui mène à la connaissance n'est plus que celui des traîtres Vous calquez des lois qui nous plongent dans l'inconnu et dans la misère Des lois qui nous rongent dans l'ironie et la risée	Pendant que vous perpétuez des traditions honteuses Comme la FrançAfrique Vous réduisez l'Afrique à la mendicité La main qui donne c'est celle de l'Occident Et celle qui charme c'est celle de l'Asie enchantée Les richesses de l'Afrique développent d'autres continents Pendant ce temps elle-même s'enlise et affame ses fils Elle-même se brise quoi d'étonnant si elle implore le Christ Messieurs les présidents Au lieu de gouverner Vous passez votre temps à voler Au lieu de respecter les lois fondamentales vous les tripatouillez Les peuples vous les violez pour des envies politiciennes Et quand nous descendons dans la rue pour exiger le respect des lois Vous nous abattez comme des bêtes de somme Nous sommes ceux qu'on assomme sans raison Tout comme/ ceux qui disparaissent sans oraison Vous dilapidez ce qui nous revient de droit Vous vous érigez en despotes Vous transformez les pays en vos maisons vous y régnerez avec vos familles vos caravanes passent Pendant que nos espoirs de démocrates se noient et aboient Oligarques vous êtes Vous fomentez des guerres avec vos suppôts Et vous décimez froidement les peuples que vous affamez dans les ghettos On veut des vrais hôpitaux Et pas ces mouiroirs où il n'y a pas de médecins nos vies s'y éteignent Et on manque de saints Pendant que vous courez vous faire soigner en Occident Messieurs les présidents Avant pour le travail forcé
--	--

Les négriers nous embarquaient de force aujourd'hui
on embarque tous seuls, voyage vers l'inconnu
pour fuir les enfers que vous créez
Pour nous asphyxier
Vous ne vous en remettez au peuple que pour sauver
vos fesses
Aujourd'hui même la justice s'affaisse
Quand l'Occident vous accule
Là vous exhumez des discours panafricanistes
Vous oubliez que vous êtes les premiers forgerons
tristes
De ces lames à double ou tranchants qui un jour
ferons tomber vos têtes
Parce que l'oppression n'accouche que la révolte

De même que votre fameuse démocratie à l'africaine
n'accouche que des monstres
Vous vous plaignez du néocolonialisme !
Mais vous avez vendu Lumumba, Sankara et trahi
Kadhafi
Et vous vous vantez d'avoir libéré Mandela
Lui qui se retournerait dans sa tombe
En voyant les monstres que vous devenez juste
deux mandats après
Messieurs les présidents
Vous prétendez tous lutter
Pour le développement de l'Afrique
Mais vous fermez les frontières et empêchez aux
Africains de communiquer
Pendant que vous pillez son fric
Que vous dissimulez dans des comptes en Suisse
Et si on ne se nourrit que de poulet cuisses
Vous favorisez la fuite des cerveaux/ des capitaux
Et des mains habiles
La Traite a vidé le continent de ses cerveaux et bras
valides
Voilà que vous continuez le travail
En gardant la monnaie de singe
Vous vous en servez
Et acculez la terre mère à la perdition
Mais par la tradition
Vous êtes observés et sachez
Que la colère d'une mère équivaut à celle des ciels
De même que la fureur de la révolte
N'épargne pas les pelles
Qui creuse des caveaux pour le continent

Il n'y aura pas d'issue pour tous ces fossoyeurs
gouvernants
Ouvrez les frontières
Et face au silence de l'Union africaine on brise la
muselière
Nous voulons une union africaine des peuples
Nous voulons mordre la paix la paix à pleines dents
sinon la barque chavirera des têtes tomberont
Et la Révolution ne sera pas classique
#2015CHRONIQUES,
© Martial Pa'nucci alias Moyi Mbourangon

C'est pas mon président...

Ahnn Yeah ! Martial Pa'nucci mwana mayi
Yoka, yoka, ça fait Zwaaa ! Braaaaaaaaaaahhhh !

[Refrain]
Un président qui vole n'est pas mon présidееееent
Un président qui tue, c'est pas mon présidееееent
Les présidents qui tuent n'sont pas mes présidееееents
Les présidents qui volent sont pas mes présidееееents
Alpha Condé, c'est pas mon président
Alassane Ouattara, c'est pas mon président (Non non)
IBK, c'est pas mon président (Non, non non)
Et même Macky Sall, c'est pas mon président
Ils font semblant de gouverner
En attendant ils volent tous
Ils font semblant de nous aimer
C'est dans la misère qu'ils nous assomment tous
Somme toute, on vit les mêmes galères
À cette époque qui chauffe on chôme tous
Casse-croûte sur casse-croûte on farfouille
Et les moutons qui broutent deviennent casse-couilles
Et on se brouille
Dans la débrouille
Pendant que leurs fils, filles
Petites filles et petits fils
Viennent nous narguer
Avec de l'argent pillé
Dans les caisses de nos États
Dis-moi qui va le contester
Si t'as pas remarqué
On n'a plus froid aux yeux
Depuis que Ben Ali, Moubarack, Compaoré

Et Yahya Jammeh ont été débarqués
Tenez les rangs on va les évacuer !

[Refrain]

Un président qui vole n'est pas mon président
Un président qui tue, c'est pas mon président
Les présidents qui tuent n'sont pas mes présidents
Les présidents qui volent sont pas mes présidents
Sassou Nguesso, c'est pas mon président (Non non)
Paul Biya, c'est pas mon président
Idriss Deby, c'est pas mon président
Et même Tshisekedi, c'est pas mon président
À s'y méprendre on n'est pas des voyous
C'est vous qui bafouez tout comment se sentir digne
Pendant que dans nos pays vous liquidez tout
Pétrole, Or, Manganèse
Uranium et même nos villes
Diamants, Fer, Cobalt
Cacao, nos Terres, nos Eaux
Et quand ça pète au Corona
C'est encore nous qu'on doit prendre comme des
cobayes ?
NON !
Comme des cobayes ?
NON ! NON !
Comme des cobayes ?
NON !
Y a pas de doutes les pays sont à terre
Parce que vous bradez tout !
Et quand la jeune brise sa vie à la recherche d'un
Eldorado
Y a pas de cadeaux, ni de bravos
C'est des charniers à ciel ouvert sous couvert de
balivernes
À coups de bateaux de fortune
Désert sans fortunes
En hiver ça pue la mort
Et c'est là que tout le monde s'importune
Pendant qu'on y est :
Qui signe des contrats bidon avec Total
Et toutes ces compagnies minières financière
de la FrançAfrique ?
Les crimes sont reconnus
Les coupables sont bien connus

À qui on va s'en prendre
Si notre justice nous pisse dessus ?

[Refrain]

Un président qui vole n'est pas mon président
Un président qui tue, c'est pas mon président
Les présidents qui tuent n'sont pas mes présidents
Les présidents qui volent sont pas mes présidents
Ali Bongo, c'est pas mon président
Abdel Fattah Al-Sissi, c'est pas mon président (Non,
non)
Museveni, c'est pas mon président
Et même Faure Gnassingbé, c'est pas mon président
[Outro]
Mais Thomas Sankara
C'est mon président
Patrice Lumumba
C'est mon président
Modibo Kéita
C'est mon président
Sylvanus Olympio
C'est mon président
Kwame Nkrumah
C'est mon président
Marcus Garvey
C'est mon président
Winnie Mandela
C'est mon président
Félix Moumié
C'est mon président
Ruben Um Nyobè
Mehdi Ben Barka
Steve Biko
Martin Luther King Jr
Malcolm X
Haïlé Sélassié 1er
André Grenard Matsoua
Mamadou Dia
Et tous les autres Martyrs sont mes présidents...

© Martial Pa'nucci alias Moyi Mbourangon

Entretien avec N' Dongo Samba Sylla¹⁵²

Comment saisir et caractériser la trajectoire récente des mouvements citoyens ainsi que leur capacité à formuler ou incarner des propositions de changements systémiques, au-delà de la posture initiale de protestation/dénonciation ?

Le contexte actuel est particulièrement difficile, caractérisé par une dynamique de régression démocratique. On avait cru l'ère des mandats prolongés révolue, mais elle semble se renouveler avec la velléité de certains leaders de s'accrocher au pouvoir à la faveur de la passivité ou du soutien implicite des partenaires extérieurs. Les forces les plus opposées à cette tendance ne sont pas les plus progressistes ; il s'agit notamment des militaires comme l'illustre le cas de la Guinée, ou des partis de l'opposition politique classique.

Le mouvement de colère citoyenne survenu en mars 2021 au Sénégal¹⁵³ ou encore la chute du président Alpha Condé¹⁵⁴ en Guinée en septembre 2021 ne sont pas nés de l'initiative des mouvements citoyens, mais de mouvements de révolte spontanés, qui ont fini par entraîner la participation des mouvements citoyens. Ces derniers ne semblent plus dotés de la même force d'action et de mobilisation.

Des nouvelles revendications sont apparues, par exemple la thématique de l'hostilité à l'égard de la présence des intérêts économiques français au Sénégal, qui n'étaient pas prise en charge par les mouvements citoyens classiques. Les mouvements citoyens n'ont plus le même rôle d'impulsion. Dans le cas particulier du Sénégal, il existe plusieurs fronts sociaux mobilisant les mêmes acteurs, dont les acteurs des mouvements citoyens qui sont devenus des mouvements parmi d'autres, dans un large mouvement animé par les forces oppositionnelles.

Il existe des connexions entre les bases des mouvements citoyens, celles des mouvements de protestation et celles des mouvements oppositionnels classiques. Les affiliations sont multiples, les mêmes personnes peuvent se trouver dans les mouvements oppositionnels ou dans d'autres mouvements de protestation.

La baisse relative de l'attractivité des mouvements citoyens se justifie par l'évolution du contexte particulier auquel cette attractivité était liée. Contester le pouvoir des politiciens ne suffit pas et appelle la définition des étapes pour aller vers des régimes politiques encore plus compétents et démocratiques. Sans cette audace, les mouvements perdent le rôle d'impulsion.

Par ailleurs, pour nombre d'acteurs sociaux, les élections restent encore perçues comme un exercice formaté qui s'accompagne de la croyance que la légitimité politique passe uniquement par les élections ; il n'existe pas d'autre vision de la manière de faire la politique, ce qui limite le rôle des mouvements citoyens qui restent dans une certaine mesure cantonnée dans des activités liées aux cycles électoraux (question de la représentativité de la CENI, de la révision du fichier électoral ...)

152. Économiste, chercheur à Rosa Luxemburg-Dakar, septembre 2021.

153. N'Dongo Samba Sylla : Une jeunesse laissée pour compte : Les « cinq coléreuses » secouent le Sénégal, *Dakar Echo.com*, 31 mars 2021.

154. Le coup d'État perpétré le 5 septembre 2021 par une unité d'élite de l'armée guinéenne – le Groupement des forces spéciales – contre le président Alpha Condé, intervient dans un contexte de récession économique, et dans un climat de répression politique, liée à la contestation de la réélection du président sortant, dont le nouveau mandat a été rendu possible par une réforme constitutionnelle opportuniste.

La nature des mouvements citoyens fait qu'ils sont tributaires des agendas des autres acteurs sociopolitiques (militaires, politiques, etc.). Pour avoir une vision à long terme et porter des perspectives de transformation sociale, il faut avoir une vision politique, qui s'exprime dans le cadre d'un programme. En se voulant « politiquement neutres », les mouvements citoyens se réduisent à un rôle de forces d'appoint des mouvements oppositionnels classiques, avec une marginalisation relative en termes de représentativité. Popularité et médiatisation sont par ailleurs à distinguer, la présence dans les médias n'est pas une garantie de popularité. Les mouvements citoyens sont médiatiques mais pas nécessairement populaires. L'opposant Ousmane Sonko¹⁵⁵, surnommé parfois le « président des réseaux sociaux », est l'une des personnalités qui parviennent à allier les deux pôles, la popularité et la médiatisation, à une époque où les plateformes en ligne sont aussi des espaces de confrontation politique.

Sur l'évolution de certains acteurs issus des mouvements citoyens, vers la constitution de partis politiques en vue d'une participation au jeu électoral. Cas du mouvement SENS au Burkina Faso, qui est une émanation du Balai citoyen et revendique l'ambition de transformer le système politique de l'intérieur en travaillant à l'échelle d'une génération.

Le contexte sénégalais est spécifique. Le cas Fadel Barro¹⁵⁶ et sa volonté d'intégrer la sphère politico-partisane et d'entrer dans le jeu politique, relève d'un parcours et d'un choix individuel. Son programme n'est pas connu¹⁵⁷, et historiquement peu d'acteurs politiques, notamment au niveau municipal, se font élire sur la base d'un programme. Ousmane Sonko est le premier leader à se munir d'une démarche programmatique reprise dans un ouvrage intitulé « Solutions ». Ousmane Sonko a su catalyser son audience auprès des jeunes autour des thèmes de la transparence, de la lutte anticoloniale, de la rupture.

La volonté de faire partie des acteurs du changement en entrant dans le jeu politique, expose aussi les acteurs des mouvements citoyens aux risques inhérents aux pratiques de la sphère politique : le risque de discrédit et d'être traités comme les autres acteurs de l'opposition, qui sont communément ciblés par des pratiques répressives et des stratégies de déstabilisation. En dépit du décorum électoral et démocratique, le jeu politique sénégalais est marqué par un climat de répression. Des membres/leaders de YAM ont été ciblés par des stratégies de déstabilisation et de discrédit.

Les rappers Kilifeu et Simon Kouka, membres fondateurs de YAM, ont été filmés à leur insu et accusés de prendre part à un réseau de trafic de passeports diplomatiques. Les images filmées par un jeune délinquant incarcéré par la suite, ont « été fuitées » vraisemblablement à dessein, alors qu'un député arrêté pour le trafic de devises et d'autres impliqués dans le même trafic de passeports diplomatiques ont bénéficié de beaucoup d'indulgence. Ce contexte de répression est un facteur de radicalisation des mouvements de protestation.

155. Député à l'Assemblée nationale, leader du parti Patriotes du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (PASTEF), principal opposant au président Macky Sall, élu à la mairie de la ville de Ziguinchor (sud du pays) aux élections de janvier 2022.

156. Membre fondateur et ancien coordinateur de Y'en a marre, Fadel Barro a brigué sans succès la mairie de la ville de Kaolack (300 000 habitants, située au centre du pays) lors des élections municipales de janvier 2022.

157. Les éléments du programme de Fadel Barro ont été détaillés ultérieurement et portent sur l'idée d'une réappropriation de la gouvernance à l'échelle locale par les citoyens, dans le cadre d'une démocratie municipale participative pour résoudre les nécessités des populations à la base, autour du concept de dignité « [Jammi gox yi](#) ».

Les systèmes politiques locaux demeurent par ailleurs assujettis aux influences de l'extérieur et n'ont pas d'autonomie vis-à-vis des intérêts étrangers¹⁵⁸. Les turbulences sociales survenues au mois de mars 2021 relèvent en partie d'une contestation de cet assujettissement, même si d'autres motifs étaient également entremêlés (fracture sociale, perception d'une politisation et d'une instrumentalisation de la justice).

Le changement politique est encore largement pensé par nombre d'acteurs sociaux en termes de changement de gouvernement ou d'opposition à un troisième mandat pour le président Macky Sall¹⁵⁹. Aussi, cette question du troisième mandat pour le président sortant en 2024, devrait devenir un test grandeur nature pour la stabilité du Sénégal. On peut parler d'un calme avant la tempête. La réaction de l'armée sénégalaise, jusqu'ici très respectueuse des institutions est à évaluer en cas de crise majeure.

Les confréries religieuses sont parmi les autres acteurs sociaux influents de la société sénégalaise. Au cours de la contestation populaire survenue en mars 2021, ces confréries ont rappelé leur influence sociopolitique majeure¹⁶⁰. Il existe cependant une critique contre les confréries, et leur rôle jugé ambivalent. Bien qu'elles assument un rôle de régulateur qui pallie la défaillance des institutions étatiques, elles défendent aussi leurs propres intérêts. Surtout, elles interviennent lorsque la situation dégénère mais n'agissent pas toujours de manière préventive.

La dimension panafricaine des luttes

La convergence des mouvements citoyens et le partage d'expériences sont une nécessité. Il est important que les mouvements apprennent les uns et des autres, et prennent en charge les thèmes systémiques qui ne se limitent pas au cas de chaque pays pris individuellement : les pays africains se trouvent actuellement dans une situation similaire à celle qui prévalait au moment des « indépendances politiques nominales ». La question de la souveraineté se pose avec acuité. Les mouvements sociaux peuvent jouer un rôle majeur s'ils intègrent davantage les questions relatives à la démocratie et les problématiques économiques et sociales, ainsi que celles de la souveraineté, et notamment de la souveraineté sur les ressources du continent.

158. N'Dongo Samba Sylla « Une jeunesse laissée pour compte », *op. cit.*

159. Élu en mars 2012 et réélu en février 2019, en dépit de la limite de deux mandats instaurée par une révision constitutionnelle approuvée en 2016.

160. En obtenant par la médiation la suspension des manifestations populaires consécutives à l'arrestation de l'opposant Ousmane Sonko, synonymes de risques de violences. « [Sénégal : nouvelle manifestation à risque reportée après une médiation des religieux](#) », *lefigaro.fr*, 12 mars 2021.

Farida Nabourema, défenseure des droits humains, coordinatrice de la Ligue civique togolaise¹⁶¹

Trajectoire et parcours d'une activiste



En 2011, Farida Nabourema a cofondé le mouvement *#Faure Must Go*, qui est l'un des cadres de la contestation citoyenne et prodémocratie au Togo. Elle coordonne également la Ligue civique togolaise, un groupe de militants prodémocratie, qu'elle a cofondé en 2017. Précocement impliquée sur la scène politique du Togo dans le sillage d'un père opposant au président Gnassingbé Eyadema¹⁶², Farida Nabourema est représentative de la frange de la « jeunesse africaine désabusée¹⁶³ », qui remet en question l'inanité d'un modèle démocratique électoraliste de façade, caractérisé par l'autoritarisme et une crise de légitimité latente : *« C'est à l'âge de 15 ans que j'ai eu ma première carte d'un parti politique au sein de l'opposition. Et, ce qui a motivé ma lutte politique au Togo, c'est l'arrestation de mon père en 2003, alors que j'avais encore 13 ans ; il avait été arrêté lors d'une réunion de son parti, en compagnie de deux autres militants et de l'épouse de l'un d'entre eux, présente également à la réunion et qui a ensuite été détenue avec son bébé de 8 mois. Cet événement m'a particulièrement marquée et dès la sortie de prison de mon père, j'ai voulu rejoindre la résistance, je me suis rapprochée de lui, et j'ai commencé à prendre part aux manifestations ainsi qu'aux réunions du parti¹⁶⁴. »*

Cette trajectoire militante se confirme au tournant de l'année 2005, lorsque Gnassingbé Eyadéma décède inopinément, ce décès suscitant l'espoir d'un changement et d'une ouverture de l'espace politique. Les élections organisées deux mois après le décès du président seront remportées par Faure Gnassingbé, qui succède à son père dans un

161. Entretien réalisé en octobre 2021.

162. Au pouvoir de 1967 à 2005, Gnassingbé Eyadema y avait accédé à la faveur d'un coup d'État.

163. C'est sous ce qualificatif que l'activiste signe ses billets d'analyse publiés sur les réseaux sociaux.

164. *Idem*.

climat de forte contestation et de répression des contestataires : « *Le jour des élections, il s'est passé un incident grave qui a marqué les Togolais. Alors que nous étions en train de passer de bureau de vote en bureau de vote, au soir du scrutin, pour collecter les résultats, qui annonçaient l'opposition en tête des suffrages, des militaires ont débarqué dans le dernier centre de vote. Ils se sont mis à tirer, du gaz lacrymogène, des balles réelles, et à tabasser tout ce qui bougeait. Je pense que moi et la plupart des personnes qui se trouvaient dans ce bureau à ce moment-là, avons survécu par chance parce que n'importe qui aurait pu recevoir une balle perdue.* » Ces violences se seraient soldées par des centaines de victimes, selon les organisations de défense des droits humains¹⁶⁵.

Ce scrutin marqué par des violences a engendré un cycle de crise, conclu finalement par un accord, l'Accord politique global de 2006. Dans le cadre de cet Accord, le président Faure Gnassingbé a pris plusieurs engagements. Le premier engagement était qu'il ne briguerait pas de second mandat, le deuxième est qu'il entreprendrait une réforme de la commission nationale électorale, afin d'organiser des élections législatives inclusives ; le troisième engagement portait sur la démilitarisation de la politique, et le retrait des militaires de la scène politique. « *Et il y avait toute une série de réformes, qui, si elles avaient été opérées, elles auraient pu ouvrir la voie à des élections véritablement transparentes et non violentes* ». Mais pas un seul de ses engagements n'a été respecté, selon la militante. « *Alors beaucoup d'autres jeunes, et moi, étions frustrés de retourner à des élections sachant que le régime n'avait absolument pas tenu ses promesses et n'avait pas opéré les réformes nécessaires pour garantir une certaine transparence. Donc on s'est dit qu'on n'allait pas continuer à aller à des élections qu'on savait perdues d'avance*¹⁶⁶. » Du fait de cette succession familiale, le Togo figure parmi les rares pays africains à ne pas avoir connu de véritable transition politique débouchant sur une alternance au pouvoir. Ce qui confère une spécificité à la lutte des mouvements citoyens dans ce pays.

« *Guérilla non violente* »

En 2008, Farida Nabourema part à l'étranger pour poursuivre des études universitaires. Être à l'extérieur du Togo offrait à la jeune activiste l'opportunité de faire découvrir et parler des réalités de son pays au monde extérieur et aux Togolais sans aucune censure. Cela se concrétise par la création d'un blog, l'un des tout premiers blogs consacrés aux questions politiques togolaises. Grâce aux concours de militants et journalistes amis, ce blog permet d'exposer certains scandales de corruption, thème que les journalistes locaux ne pouvaient traiter sans risque d'aller en prison.

Associée à un groupe de militants africains et togolais de la diaspora, la militante cofonde en 2010 le mouvement **Formation**, qui a pour seul et unique objectif de faire tomber le régime du président Faure Gnassingbé au Togo. « *C'est donc comme cela que j'ai quitté le parti politique de l'opposition traditionnelle, pour devenir leader de mouvement, responsable et porte-parole du mouvement Formation. Nous avons décidé que le mouvement allait être complètement décentralisé, qu'on n'aurait pas une formulation classique avec la fonction de président de mouvement, de coordinateur, mais simplement un porte-parole.* » La désignation de Farida Nabourema comme porte-parole repose sur trois critères : « *J'étais la plus jeune, j'étais une femme, et les compagnons de lutte pensaient que cela allait attirer les jeunes et les femmes dans le mouvement, dès lors qu'ils verraient une jeune et une femme comme porte-parole du mouvement* ». Entre-temps, les soulèvements populaires de l'année 2011 dans la région MENA

165. « Togo – un an après les violences meurtrières d'avril 2005, l'impunité reste totale », *Amnesty international*, 26 avril 2006.

166. Entretien réalisé en octobre 2021.

(Afrique du Nord et Moyen-Orient) avaient aussi relancé la question des possibilités de « révolutions » similaires en Afrique subsaharienne.

Sur le plan organisationnel, le mouvement a opté pour des actions décentralisées, dans l'idée que la jeunesse togolaise intéressée à s'impliquer au sein du mouvement puisse s'organiser elle-même à différents niveaux : « *Donc, on mobilisait des ressources financières, on envoyait de l'argent au pays, à tous ceux qui étaient intéressés à organiser des activités, nous avons ainsi financé une pléthore d'activités dans le pays, et également dans la diaspora. Nous nous voyions comme une guérilla non violente, dans le sens où nous ne sommes pas armés, mais nous étions dans une stratégie de désobéissance civile, et de défiance vis-à-vis du gouvernement.* » Les actions prenaient notamment la forme de rassemblements ou de menaces de rassemblement visant à perturber les visites à l'étranger des dirigeants togolais, ministres, responsables militaires, etc., annoncés dans un pays donné. Les militants se présentaient ou informaient qu'ils allaient causer des troubles afin d'incommoder les autorités concernées. À plusieurs reprises, les visites ont été annulées.

Une autre action notable avait consisté à collecter les données téléphoniques des membres du gouvernement et du parlement afin de les diffuser sur le blog. Des centaines de militants les avaient ensuite appelés pour leur demander de limiter le nombre des mandats présidentiels. Cette action avait particulièrement réussi, provoquant la tenue d'une session extraordinaire du Parlement sur ce cas des jeunes de la diaspora « *qui voulaient forcer les parlementaires à modifier la Constitution contre leur gré* ».

En exposant également des cas de détournements ou de corruption impliquant des membres du gouvernement ou encore les dépenses somptueuses des dirigeants à l'étranger, les activistes mettaient en lumière le contraste qui existe entre le niveau de vie de la population et celui de la classe dirigeante. « *Si le gouvernement togolais nous a parfois assimilés à un mouvement terroriste, parce que nous lui inspirions une certaine terreur, nous n'avons jamais été violents, n'avons jamais attaqué physiquement, harcelé ou détruit des propriétés, mais nous voulions simplement que la peur change de camp, selon le slogan du mouvement Formation. Donc nous voulions être une jeunesse qui ne vit plus dans la peur et que ces gens-là, qui nous avaient terrorisés et maintenus dans la peur pendant des décennies, puissent eux aussi ressentir la peur en voyant une jeunesse qui se mobilise contre eux.* »

Place des femmes dans le leadership des mouvements

« *Je suis en fait en désaccord lorsqu'on affirme que les femmes sont rares dans le militantisme politique, citoyen ou révolutionnaire en Afrique. Je connais plus de femmes dans cette résistance sur le continent que je ne connais d'hommes. Ce sont elles qui mobilisent les masses, ce sont elles qui mobilisent les finances, ce sont elles qui nourrissent et soignent les militants blessés, ce sont elles qui abritent les déplacés, ce sont elles qui sensibilisent de porte en porte, mais elles sont totalement éclipsées au moment des prises de décision.* » Selon Farida Nabourema, cette exclusion est souvent occasionnée par les femmes elles-mêmes, qui volontairement se retirent pensant qu'il faut « *laisser les hommes discuter* ». Les femmes les plus visibles dans le leadership sont celles qui comprennent la nécessité d'être « *à la table de décision* » et qui imposent leur présence et refusent de se retirer : « *Nous avons des femmes leaders de partis politiques au Togo, des femmes entrepreneures ; les femmes togolaises ont toujours été très impliquées socialement. D'ailleurs, certaines d'entre-elles ont toujours été considérées comme les financières de l'opposition* », à telle enseigne que la militante met en cause la responsabilité du gouvernement togolais dans le double incendie survenu dans les deux plus importants marchés de la capitale. « *[...] a fait brûler le grand marché de Lomé où l'on trouve les femmes commerçantes qui pendant longtemps étaient celles*

qui soutenaient les actions de l'opposition togolaise »¹⁶⁷. Depuis l'époque coloniale, les femmes togolaises ont été très impliquées en politique. Lorsque les autorités coloniales françaises avaient décidé d'augmenter les impôts après la crise économique de 1929, les femmes togolaises avaient répliqué en organisant une révolte collective, « elles avaient marché sur la résidence du commandant de cercle, totalement détruit les locaux de l'administration locale, saccagé les propriétés et libéré les prisonniers, des personnes détenues pour avoir dénoncé l'augmentation des taxes. C'est dire que nous avons une histoire de femmes très impliquées en politique au Togo »¹⁶⁸.

L'adhésion des jeunes

L'adhésion d'un nombre croissant de jeunes hommes et de jeunes femmes au mouvement **Formation** a été en partie la résultante d'une confrontation survenue entre la porte-parole de ce mouvement et une autorité publique togolaise, en l'occurrence le ministre de la Sécurité. Ce dernier avait multiplié les attaques verbales à l'encontre de Farida Nabourema. Ces attaques avaient eu dans un premier temps un effet dissuasif sur les jeunes femmes tentées de rejoindre le mouvement, et qui craignaient d'être la cible d'attaques similaires. Le tournant survient lorsque le ministre de la Sécurité et de la Protection civile avait menacé ouvertement la militante dans une émission de radio, en la défiant de rentrer au Togo.

Profitant de la tenue dans le pays du premier « Sommet extraordinaire sur la sécurité et la sûreté maritime et le développement en Afrique », la jeune activiste était effectivement rentrée au Togo en octobre 2016, démystifiant ainsi la portée des menaces du Ministre. « Les gens avaient trouvé cela extrêmement courageux. La plupart ne m'avaient jamais prise au sérieux, car j'étais issue de la diaspora et je vivais à l'étranger. » Ce geste avait prouvé la détermination de la jeune activiste et poussé d'autres jeunes à s'engager. « C'est le plus grand impact que mon militantisme ait eu, et dont je suis fière aujourd'hui. C'est à cause de cet affront à l'égard des autorités togolaises et aux dénonciations que j'ai émises ouvertement dans un langage extrêmement radical, que la peur a été brisée. Cela a complètement démystifié les autorités et contribué à libéraliser la parole. Aujourd'hui, il y a des jeunes qui dénoncent les abus au Togo, ce qui n'était pas possible une décennie plus tôt parce que les gens craignaient excessivement de parler, de demander des comptes au gouvernement. Même si ce n'est pas le cas de toute la population, il y a une grande partie qui n'a plus peur de parler, c'est déjà un grand pas. »

La Ligue civique togolaise

Créée en 2017, la *Ligue civique togolaise* (LCT) est une organisation formelle visant à promouvoir une démocratie dynamique et progressiste au Togo, en favorisant l'engagement citoyen et la participation active des Togolais tant de l'intérieur que de la diaspora. La LCT se dédie à la promotion de l'État de droit ainsi qu'à la protection des lanceurs d'alerte et des défenseurs des droits humains au Togo. Elle s'emploie à fournir des ressources à ces derniers, et en cas d'arrestation arbitraire, la Ligue apporte un appui d'ordre financier, politique et médiatique pour obtenir leur relâche. La Ligue

167. En janvier 2013, le marché de Kara (3^e ville du pays, à 450 km au nord de Lomé) avait été dévasté par un incendie, et 48 heures plus tard, le grand marché de Lomé avait subi le même sort. Une enquête diligentée par les autorités avait mis en cause plusieurs leaders de l'opposition, qui ont été inculpés suivant des procédures que les intéressés et la diaspora togolaise avaient jugées arbitraires et contestées. Des manifestations pacifiques avaient eu lieu, tandis qu'une contre-enquête avait par la suite mis les autorités togolaises en cause. Voir Edmond d'Almeida, « Il y a trois ans, les incendies des marchés de Lomé et de Kara bouleversaient le Togo », *Jeune Afrique*, 12 janvier 2016.

168. « [Market Women Of Lomé : African feminist ancestors](#) », *African Feminist Forum*, 14 mars 2016.

organise aussi des formations pour renforcer les capacités des journalistes et des citoyens togolais sur les questions de la sécurité digitale. Sur cette problématique spécifique, il s'agit de faire face à l'utilisation par l'État togolais du logiciel Pegasus pour traquer ses opposants. Pegasus est un logiciel espion destiné à attaquer les smartphones sous iOS et Android, commercialisé par l'entreprise israélienne NSO Group. La Ligue entend également documenter et dénoncer les pratiques de corruption au Togo. Conformément à son éthique, *LTC* ne reçoit aucun financement d'un organisme international. Son mode de financement repose sur les contributions de ses membres, notamment ceux de la diaspora, qui ont accepté de s'acquitter du paiement mensuel d'un « impôt de la résistance » équivalent à 3 % de leur salaire. L'idée repose sur le fait que le Togo ne taxe pas sa diaspora, contrairement à d'autres pays, l'impôt n'est pas lié à la citoyenneté togolaise, mais à la résidence. C'est grâce aux contributions des membres de la diaspora togolaise que la Ligue a pu concevoir et mener ses actions.

Conclusions

Retracer la trajectoire des mouvements citoyens en Afrique subsaharienne nous met face à une Histoire en cours et dans un exercice d'analyse sociopolitique « à chaud ». L'évaluation de la contribution de ces mouvements à un changement systémique décisif reste à apprécier sur un temps long.

À la lumière des développements en cours, il semble prématuré de décréter la fin de l'influence des nouveaux mouvements citoyens ou de leur rôle moteur. La première phase d'émergence de ces collectifs citoyens, rappelle que les changements sociétaux sont dans une large mesure le fruit d'alliances multi-classiques, entre acteurs divers, et les résultantes d'une rencontre souvent imprédictible entre les facteurs structurels d'un contexte et les facteurs conjoncturels portés par l'Histoire.

Aucun acteur social n'a jamais déterminé à lui seul la marche de l'Histoire.

Les mouvements sociaux, dans leur diversité et profils flexibles, sont aujourd'hui les facteurs structurants qui joueront le rôle de relais vers de nouvelles configurations, acteurs et émergences, comme ce fut le cas des acteurs des cycles précédents – mouvements étudiants, syndicaux.

Les nouveaux mouvements citoyens sont les héritiers des mouvements et acteurs des vagues de contestations qui les ont précédés, et les catalyseurs des prochains développements qui se profilent dans le contexte des mutations en cours.

Les thématiques charriées par leurs mobilisations attestent de la prise de conscience que, faute d'équité et de politique redistributive, la décennie de croissance économique que le continent a connue laisse intacts les facteurs structurels de la marginalisation de nombreuses couches sociales et constitue le terreau d'autres soubresauts futurs.

Toutefois, la phase actuelle de repositionnement des mouvements citoyens ouvre aussi des perspectives stimulantes pour de nouvelles recherches, notamment sur les contours et modalités de modes alternatifs d'intervention sociale et politique amorcés par les collectifs, en particulier, la question du **dividende démocratique** et du **renouveau du municipalisme** amorcé par les acteurs issus des mouvements citoyens (SENS au Burkina Faso ou encore la fragile trajectoire de la municipalité de Kaloum en Guinée). Dans leur posture d'incubateurs visant à générer une nouvelle classe politique, ils offrent des pistes de réponses potentielles à la désaffection des jeunes à l'égard des structures politiques traditionnelles.

D'une manière globale, on peut également y chercher les pistes d'une réflexion renouvelée sur les remèdes à la crise de la démocratie représentative, attestée par l'assentiment d'une partie des populations envers les derniers coups d'État survenus en Afrique de l'Ouest entre 2021 et 2022.

* * *

Recommandations

À l'attention des acteurs de l'UPEC

- ❖ Soutenir le travail de structuration conceptuelle et d'approfondissement des fondements et méthodologies de luttes démocratiques pacifiques, notamment via le programme de formation concerté avec les think tanks/formateurs partenaires, ainsi que les échanges avec les réseaux et espaces de socialisation citoyenne tels que Afrikki et YADA ;
- ❖ Connecter les initiatives citoyennes avec les instances régionales et sous-régionales dans la perspective de renforcement des mécanismes de participation citoyenne préconisés par la Charte africaine de la jeunesse de 2006.
- ❖ Favoriser le rapprochement entre les Collectifs citoyens et les acteurs institutionnels pertinents actifs sur les thématiques d'action de ces collectifs en vue d'une mobilisation de ressources.

À l'attention de l'Union africaine (UA) et des organisations sous-régionales

- ❖ Engager les États membres à signer, ratifier et intégrer les recommandations relatives aux politiques de jeunesse dans la perspective définie par la Charte africaine de la jeunesse de 2006 ;
- ❖ Engager les États membres à prendre les dispositions nécessaires pour assurer la participation effective des jeunes et des instances représentatives des jeunes à la gouvernance, ainsi qu'à l'observation et au suivi des élections, en levant les obstacles qui limitent la participation effective des jeunes ;
- ❖ Encourager les États à soutenir et à financer de manière adéquate les activités des Collectifs citoyens, en particulier ceux qui participent activement à la mise en œuvre de solutions innovantes en matière de suivi de la gouvernance ;
- ❖ Allouer un pourcentage du budget communautaire aux activités qui renforcent la capacité des instances représentatives des jeunes et Collectifs citoyens en matière de gestion participative.

À l'attention des États

- ❖ Prendre les dispositions nécessaires pour assurer la participation des jeunes à la gouvernance, ainsi qu'à l'observation et au suivi des élections, dans le cadre de mesures de restauration de la confiance avec les instances politiques pour intégrer la jeunesse africaine dans la vie politique et sociale ;
- ❖ Permettre aux conseils nationaux de coordination des jeunes de fonctionner librement et de manière indépendante afin de servir de véritables terrains de formation pour la participation civique et l'exercice du leadership des jeunes sans ingérence ni influence politique indues ;

À l'attention des Collectifs citoyens

- ❖ Allouer un pourcentage du budget annuel aux activités qui renforcent la capacité des groupes de jeunes en matière de gestion participative.
- ❖ Se familiariser avec les cadres normatifs nationaux, régionaux existants en matière d'engagement citoyen des jeunes afin d'identifier et établir des pistes de collaborations institutionnelles avec ces institutions en matière de promotion de la participation civique et de lutte contre la marginalisation sociopolitique des jeunes ;
- ❖ Se rapprocher et renforcer les alliances stratégiques avec les organisations de la société civile classique, actives dans le plaidoyer sur des thématiques d'intérêt commun (gouvernance transparente, lutte contre la corruption, défense des droits humains, etc.) en vue de renforcer l'expertise technique des mouvements citoyens et mener des actions concertées à l'égard des décideurs politiques ;
- ❖ Contribuer à la mise à jour des politiques nationales de jeunesse à la lumière des nouvelles réalités et des défis qui entravent la participation effective des jeunes et Collectifs citoyens au suivi de la gouvernance.

À l'attention de la Collectivité de recherche de KPSRL

Appuyer la **recherche sur le dividende démocratique** et les **projets de participation civique municipale**.

La phase actuelle de repositionnement des mouvements citoyens ouvre des perspectives stimulantes pour de nouvelles recherches à soutenir, notamment sur les **modes alternatifs d'intervention sociale et politique au niveau local**, amorcés par les Collectifs citoyens. La thématique du « **dividende démocratique** », ainsi que celle du renouveau du municipalisme préconisé par les acteurs issus des mouvements citoyens, constituent des nouveaux champs de recherche stimulants.

- ❖ Le thème de la gouvernance ouverte au niveau local, c'est-à-dire de la municipalité comme espace pour un nouveau type de politique, (défendu par le mouvement *SENS* au Burkina Faso), traduit la volonté d'une partie des acteurs issus des mouvements citoyens de se poser en incubateurs, pépinières pour générer une nouvelle classe politique.
- ❖ Le renouveau d'un **municipalisme participatif** apparaît comme une des réponses possibles à la crise de la démocratie représentative.
- ❖ La nouvelle dynamique associative d'alliances de forces sociales sans adhésion partisane pourrait aussi constituer une réponse à la désaffection des jeunes à l'égard des structures politiques traditionnelles.